

# RÉMILIEN 2021

## BULLETIN MUNICIPAL

Les élèves de la classe de CM1-CM2  
de l'école de St Rémy

Le 22 janvier 2021

Monsieur le Maire

Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé pour 2021.  
Nous sommes heureux d'habiter à St Rémy mais lorsque nous nous  
promenons, nous trouvons trop de déchets dans notre bel environnement  
et c'est bien dommage.

Par exemple, des débris de toutes sortes (des canettes, des sachets en  
plastique, des bouteilles, des masques, des mégots de cigarettes...) sont jetés  
dans les buissons devant les commerces, autour du lac, près des HLM, à côté  
des poubelles... Le vent transporte aussi des papiers, des plastiques dans  
les haies des particuliers et près des ruisseaux.

C'est très gênant car notre paysage est gâché.

Pour remédier à cela, nous souhaiterions vous rencontrer pour en discuter.

Nous pourrions faire une collecte de ces déchets et réfléchir ensemble à  
d'autres actions.

Nous espérons que vous accepterez notre demande et nous aurons plaisir  
à vous accueillir à l'école.

À très bientôt,





# Sommaire

Le Maire et le Conseil Municipal remercient toutes les personnes ayant contribuées à la réalisation du Rémilien, les auteurs d'articles, les élus, le comité de rédaction, le secrétariat et les photographes.

## VIE MUNICIPALE

Mot du Maire.....	3
Les Commissions Extérieures.....	9
Les Commissions.....	10

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Vie Associative et Sportive.....	18
Autres associations intervenant sur la commune.....	28
Union Commerciale et Artisanale.....	29
Vie Culturelle.....	30

## VIE SCOLAIRE.....

31

## CIVISME ET ENVIRONNEMENT.....

35

## VIE PRATIQUE.....

42

## MON MÉTIER : MA PASSION.....

45

## SAINT RÉMY : QUELLE HISTOIRE !.....

48

## VIE ÉCONOMIQUE.....

58

## VIE COMMUNALE.....

60

## ÉTAT CIVIL.....

65

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....

67

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés à La Girard, Les Étalons, Le Grivolley, La Combe, devant la salle Rencontre, parking de la salle Belledonne, face à l'église et dans le hall de la mairie ainsi que sur le site internet et l'application mobile Panneau Pocket.

## Mairie

55 Route de La Lauzière - 73660 St Rémy de Maurienne  
04 79 83 13 70 - [stremairie@wanadoo.fr](mailto:stremairie@wanadoo.fr)  
[www.saintremydemaurienne.com](http://www.saintremydemaurienne.com)

Du lundi et mercredi : 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Mardi et jeudi : 9h à 12h. Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Bulletin Municipal - Édition 2021 - 750 exemplaires  
*Crédits Photos* : Mairie - C. Chevalier - G. Mollard

## Agence Postale Communale

04 79 83 15 63 – Réservation des salles communales  
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h30

Lundi et mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30.  
Mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h30.  
Samedi : 9h à 11h30 (*départ courrier : 10h*)

## Bibliothèque

A côté de l'Agence Postale Communale  
Mardi : 8h30 à 11h et mercredi : 9h30 à 11h.

## Correspondant défense

Renseignements concernant les carrières militaires  
BALANSARD François : 07 85 04 38 22

## Écrivain public

Assistance aux dossiers administratifs  
Agence Postale Communale

## Numéros Utiles

Dr VINCKE Emmanuelle (*sur rendez-vous*) : 04 79 05 13 77  
Lundi, mardi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h.  
Mercredi : 10h30 à 12h et 14h à 18h. Jeudi : 14h à 18h.

Cabinet d'infirmiers : lundi à samedi 8h à 8h30 - 04 79 59 43 56

Psychologue : *sur rendez-vous du lundi au vendredi*  
Virginie BACONNET-DUFOUR – 06 79 87 94 63

Maison médicale : 15 ou 04 79 20 60 20 (*à côté hôpital St Jean*)  
Le soir à partir de 20. Le Week-end à partir du samedi 12h.  
Les jours fériés à partir de 9h.

Office de Tourisme Au Pied des Cols Territoire de La Chambre :  
[www.tourisme-la-chambre.fr](http://www.tourisme-la-chambre.fr) – 04 79 56 33 58

Hello Taxi Max : *sur rendez-vous* - 04 79 56 60 07 - 06 89 90 77 49

Dépannage GAZ de France : 24h/24. 0810 314 314

Dépannage EDF : 24h/24. 0810 333 073

SAMU : 24h/24 – 7j/7 – 15

Police : 24h/24 – 7j/7 – 17

Sapeurs Pompiers : 24h/24 – 7j/7 – 18

Appel Urgence Européen : 24h/24 – 7j/7 – 112

Centre anti-poison : 24h/24 – 7j/7 – 04 72 11 69 11

**Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique**  
250 Route de La Combe - 73660 Saint Rémy de Maurienne  
Tel: 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - [www.netcreaweb.fr](http://www.netcreaweb.fr)

# Mot du Maire

C'est pour moi un immense plaisir de vous écrire ces quelques phrases. En effet depuis ma prise de fonction fin mai 2020, nous n'avons pas eu l'occasion de nous rencontrer lors des manifestations, des cérémonies, des événements festifs habituels... et pour ma part, je suis frustré par ce manque de proximité, de convivialité avec vous. Je vous promets que nous aurons l'occasion de nous rassembler dès la fin de cette crise sanitaire sur laquelle je ne reviendrai pas. Vous êtes comme moi, abreuvés d'informations, je laisse donc aux livres d'histoire le soin d'écrire la fin de cette tragédie. Huit mois déjà que vous m'avez fait confiance pour être à la tête de cette nouvelle municipalité et je vous en remercie encore. Avec une majorité des conseillers, cette première phase a été une période de découverte et d'apprentissage. Chacun a dû, en fonction de ses centres d'intérêts, trouver sa place, je vous propose de découvrir l'organigramme du conseil et les principales missions effectuées.

- ❑ **MONDET Bertrand : Maire**
- ❑ **ROL Yves : 1<sup>er</sup> adjoint.**
  - Vice-président commission Forêt Agriculture Déneigement.
- ❑ **CORVAL Corinne : 2<sup>ème</sup> adjointe.**
  - Vice-présidente commission Vie Associative.
  - Vice-Présidente commission Vie Sociale.
- ❑ **BALANSARD François : 3<sup>ème</sup> adjoint.**
  - Vice-président commission Appel d'offre.
- ❑ **CORTESE Maire-Andrée : 4<sup>ème</sup> adjointe.**
  - Vice-présidente commission Finances.
- ❑ **MONDET Alain : Conseiller municipal délégué.**
  - Vice-président commission Urbanisme.
- ❑ **RANCUREL Marie-France : Conseillère Municipale déléguée.**
  - Vice-présidente commission Communication.
- ❑ **BORONAT Virginie : Conseillère Municipale déléguée.**
  - Vice-présidente commission École, Jeunesse.
- ❑ **PERREAU Sébastien : Conseiller Municipal.**
  - Vice-président commission Travaux.
- ❑ **RAMOS CAMACHO Véronique : Conseillère Municipale.**
  - Vice-présidente commission Développement, Sport, Santé, Civisme.
- ❑ **ROCHETTE Christian : Conseiller Municipal.**
- ❑ **MARTINATO Jean-Marc : Conseiller Municipal.**
- ❑ **NEYROUD Aurélie : Conseillère Municipale.**
- ❑ **PELLISSIER Mathieu : Conseiller Municipal.**
- ❑ **URBAIN Aurélie : Conseillère Municipale.**



# Mot du Maire

Je laisse, dans les pages qui suivent, l'occasion à chaque vice-président de commission de vous présenter les objectifs et les premières actions envisagées.

En ce qui me concerne, je suis étonné de la densité des tâches à accomplir chaque semaine et je peux vous assurer que, dès mon arrivée, j'ai pu apprécier le travail réalisé par les 12 collaborateurs techniques ou administratifs de la commune.

C'est une véritable entreprise qui a une chance et aussi un inconvénient d'être multi cartes, multi fonctions et multi domaines d'activité sans oublier les contraintes réglementaires de l'administration qui pèsent sur l'ensemble. C'est très excitant, un peu stressant, je ne regrette rien.

Je tenais à vous faire part d'un petit récapitulatif de l'évolution de la commune durant ces trois dernières années :

	2018	2019	2020
POPULATION	1288	1275	1259
NAISSANCES	8	8	13
MARIAGES	5	2	2
PACS	3	2	2
DECES	15	13	4
TRANSACTIONS IMMOBILIERES	30	40	38
PERMIS DE CONSTRUCTION	10	12	6
DECLARATIONS PREALABLES DE TRAVAUX	20	22	19

Dans ce contexte, pour prendre les bonnes décisions et se projeter sur les 5 années à venir, nous sommes en train de réaliser des diagnostics, un état des lieux sur des sujets aussi sensibles que l'éclairage public, la sécurité, la voirie, les différents réseaux... nous nous faisons accompagner par des professionnels, des spécialistes de chaque domaine qui nous présentent des solutions, des alternatives fiables et objectives.

Afin de vous sensibiliser au travail qui nous attend, je vous propose un récapitulatif des objectifs fixés à moyen et long terme.

Cette projection pluriannuelle jusqu'en 2025 n'est pas figée, non exhaustive et dont les réalisations dépendent de notre gestion financière, des aides que nous solliciterons et de la décision finale du conseil municipal.

Ce sont de grands thèmes, mais je reste à votre disposition si vous souhaitez approfondir chaque point (*voir tableau ci-contre*).



# Mot du Maire

## PLANIFICATION DES PROJETS DU MANDAT 2020-2026

Année	2021				2022				2023				2024				2025				
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	
<b>Eau potable / Assainissement collectif / Lagunes</b>																					
- Curage / Evacuation des boues																					
- Remise aux normes lagunes																					
- Télégestion / alarmes / maintenance préventive eau potable																					
<b>Bâtiments publics</b>																					
- Remise aux normes salle Rencontre (issue secours/PMR)																					
- Remise aux normes locaux techniques (vestiaires femmes)																					
- Rénovation et extension mairie																					
- Calorifugeage tuyauteries																					
<b>Eclairage public</b>																					
- Transition écologique vers LED																					
<b>Voirie</b>																					
- Enrobés abords containers semi-enterrés																					
- Rénovation voirie communale																					
<b>Sécurité</b>																					
- Installation d'un système de vidéo-protection																					
<b>Loisirs</b>																					
- Aménagements zone de loisirs																					
- Possibilité de liaison avec assainissement collectif du secteur																					
- Réaménagement et balisage des chemins à partir du lac																					
<b>Aérodrome</b>																					
- Déplacement de la piste d'envol pour sécurisation																					
<b>Divers</b>																					
- Application "panneau pocket"																					
- Sécurisation mesure centre-bourg																					
- Achat tracteur (étrave, saleuse, épaveuse, broyeur)																					
- Arrosage terrain de foot : pose compteur et irrigation																					
- Piste du Replat / Pont de la Chavanne																					
- Signalisations routières																					
- Rétrécissement voirie La Girard : réaménagement																					
- Ecole : changement chauffe-eau et désembouage circuit chauffant																					
- Evacuation eaux surfaciques du cimetière																					
<b>Projets externes</b>																					
- Entoussements de lignes HTA par ENEDIS																					
- Déploiement de la fibre optique																					
- Micro-centrale Lescherette 2																					
- Micro-centrale Goujon																					
- Embouteillage d'eau de source																					
- Appel à projets Lescherette 3																					

Etudes, diagnostics

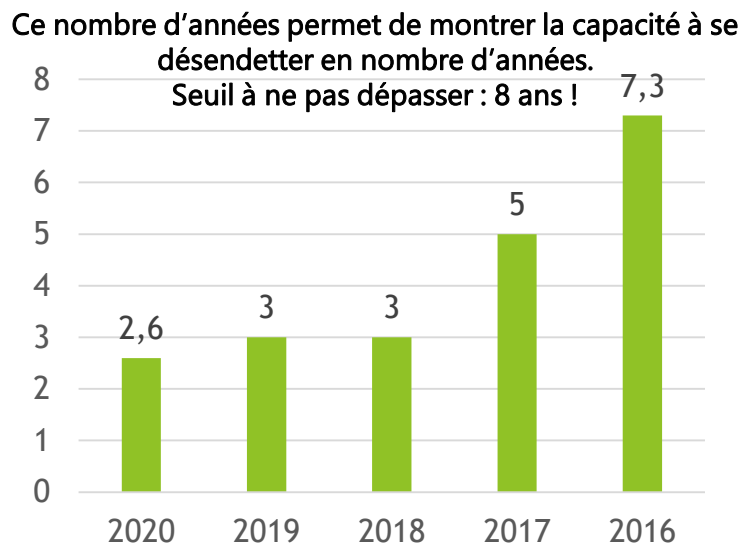
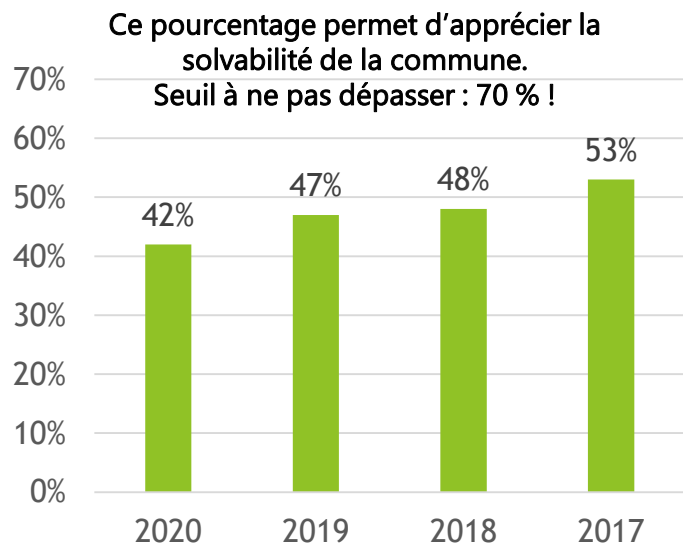
Attente évolution réglementation

Plan de financement, Validation Conseil Municipal, Dossiers de subventions

Réalisation

# Mot du Maire

Comme je vous l'ai écrit précédemment, la réalisation de ce programme, le développement et l'épanouissement de notre commune dépendent en grande partie de notre capacité financière. Voici une analyse simplifiée du budget communal au 31.12.2020 :



■ Endettement = ratio de l'annuité de la dette par rapport à l'épargne exprimé en pourcentage

■ Capacité de désendettement = capital restant dû par rapport à l'épargne = Nombre d'années

Comme vous pouvez le constater la commune est encore à 42 % d'endettement mais se situe dans un cycle de désendettement, elle va retrouver progressivement une capacité à financer et à emprunter. C'est vital pour pouvoir envisager de réaliser les projets sur les 5 prochaines années.

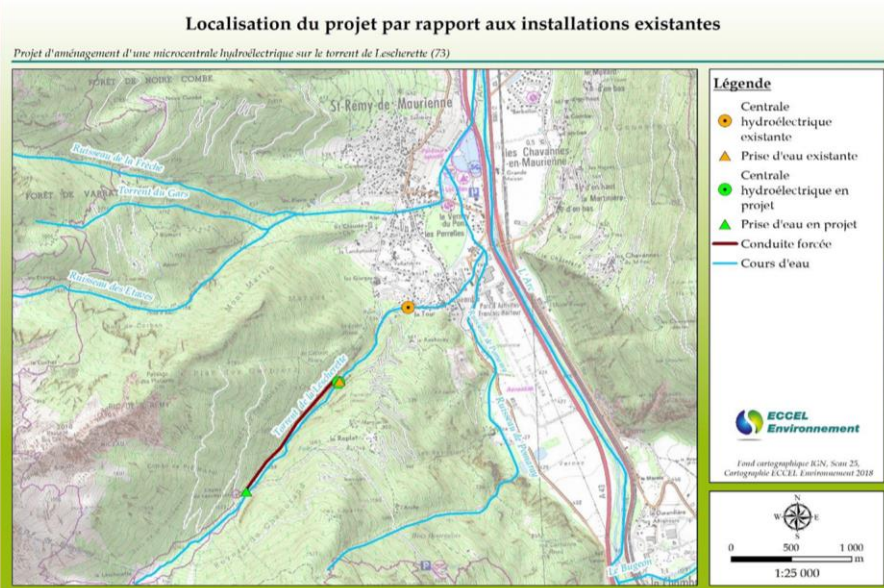
Nous devons à présent chiffrer chaque projet, planifier les dépenses dans le temps et espérer des subventions pour nous aider à boucler les financements.

Vous êtes maintenant au cœur de l'actualité de votre commune mais je ne vous ai pas tout dit, deux projets de centrales hydroélectriques sont en train de voir le jour :

## - LESCHERETTE 2 :

Autorisation préfectorale du 17.11.2020. La société SHEMA a lancé les travaux en décembre 2020 réalisés par l'entreprise TRUCHET sous la surveillance de VINCI PILOTAGE, maître d'œuvre. Essais et mise en service en décembre 2021.

<b>Cours d'eau</b>	Lescherette
<b>Côte de régulation du plan d'eau</b>	1081,5 mNGF
<b>Côte de rejet dans le torrent</b>	702,4 mNGF
<b>Hauteur de Chute brute</b>	379,1 m
<b>Débit d'équipement</b>	0,6 m3/s
<b>Débit réservé</b>	0,049 m3/s de novembre à avril 0,7 m3/s de mai à octobre
<b>Puissance Maximale Brute</b>	2 231 kW
<b>Constitution</b>	Grille à effet Coanda et turbine Pelton



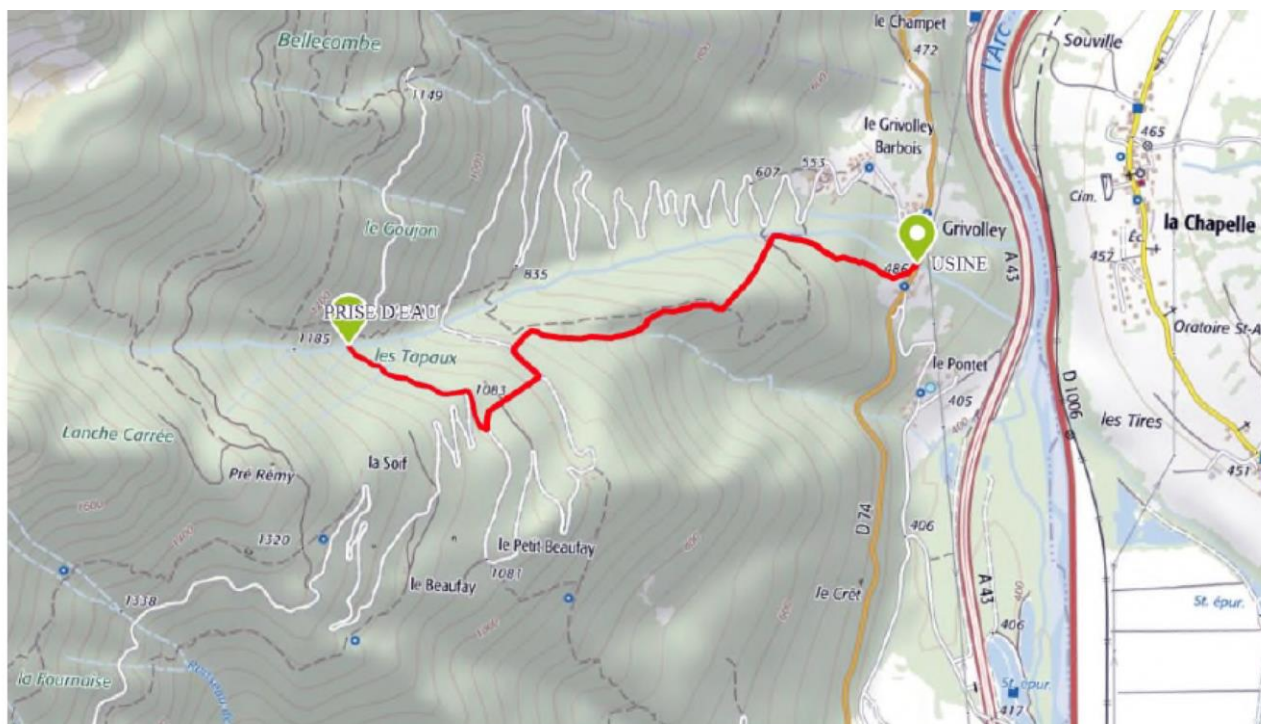


# Mot du Maire

## - MICRO CENTRALE DU GOUJON :

Enquête publique terminée le 11 janvier 2021.

Actuellement en attente de l'autorisation préfectorale. La société HYGO prévoit le commencement des travaux en avril 2021 et l'achèvement en mars 2022.



Localisation du projet. Source : étude d'impact

Ces deux centrales procureront à notre commune de nouvelles « sources » de revenus et de loyers. Nous en reparlerons à l'occasion de leurs mises en service.

Pour preuve cette année, nous avons perçu une avance sur la redevance annuelle de la centrale de Lescherette, ce qui nous permet de réduire notre déséquilibre sur le budget eau et assainissement sans procéder à une augmentation récurrente ces dernières années des tarifs de votre facture d'eau.

### **IMPORTANT :**

Cette capacité à maîtriser le coût du m<sup>3</sup> d'eau risque de nous échapper à partir de 2026 avec le transfert de la compétence eau/assainissement au niveau intercommunal.

### **COMPARATIF AVEC LES COMMUNES VOISINES :**

	ST REMY DE MAURIENNE	SIEPAB (La Chambre, ST François Longchamp, ST Martin sur La Chambre, Notre Dame du Cruet, ST Avre)	Moyenne toutes les communes de la Communauté de Communes
Prix du m <sup>3</sup> eau potable	0.642	1.139	0.906
Prix du m <sup>3</sup> assainissement	0.342	1.452	0.836

**En cas d'alignement dans les années futures, nous serons touchés de plein fouet compte tenu de notre situation privilégiée à ce jour.**

J'espère aussi pouvoir vous annoncer au cours de ce mandat l'installation d'une usine d'embouteillage d'eau, mais c'est un long fleuve tranquille....

# Mot du Maire

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin la rubrique «Civisme et Environnement». Je veux que vous sachiez que je suis très attaché à la vie de la commune, au bien-être de ses habitants et bien entendu au respect des règles de civisme :

- En effet je peux comprendre les nuisances occasionnées à l'occasion d'une fête «ponctuelle», d'une branche à couper «très gênante» le dimanche après-midi, d'un pot d'échappement déboîté par inadvertance, etc... Ce que je ne comprends pas, c'est la répétition consciente de ces actes d'incivilité.

## **Il est toujours préférable de prévenir ses voisins dans la mesure du possible.**

- Je suis garant de la liberté de circuler, sans danger, sans obstacle sur la voie publique. C'est pour moi un droit fondamental. L'emprise du goudron délimite la voie publique (régularisation foncière possible mais emprise irrévocable). Empiéter sur cette partie expose votre responsabilité civile en cas de sinistre occasionné à un piéton, un cycliste, un véhicule... Vous appréciez comme moi, circuler sur des voies dégagées, propres, sans nuisance, il ne tient qu'à chacun d'entre nous de faire un effort.

- Pour éviter toute appréhension concernant la destination des déchets de vos haies, nous prévoyons de mettre en service une aire de stockage de ces végétaux. Nous réaliserons, 1 à 2 fois par an, un broyage afin de réutiliser le broyat dans vos jardins, pour ceux qui le désirent...

- Je constate qu'à part quelques irréductibles «bien connus», l'écobuage est une affaire classée : merci pour l'air que nous respirons. Il est aussi prohibé de brûler ses déchets domestiques. L'incinération individuelle est une atteinte à la santé publique largement répréhensible (Intervention des contrôles sanitaires départementaux : prélèvement d'échantillon dans les conduits).

- Nous envisageons de mettre l'enrobé «goudron» autour de tous les containers à poubelles afin de rendre ces lieux plus nets et plus accueillants. Mais cet investissement onéreux ne servira à rien si nous ne prenons pas la peine de nous baisser et ramasser le déchet qui passe à côté de l'orifice...

- Je vous incite donc à prendre connaissance et à diffuser auprès de vous les pages concernant ces règles basiques régissant notre société (*voir page 35 à 41*).

Je vous assure qu'elles représentent 50 % des réclamations que nous recevons en mairie. Une autre partie de celles-ci concernent les autorisations et le respect de notre Plan Local d'Urbanisme.

### **Je vous conseille de venir nous consulter en mairie avant tout projet d'aménagement de vos sols.**

En tant qu'officier de police judiciaire, tout ceci m'incombe et je vous promets d'être vigilant et de vous apporter le cadre de vie que vous méritez. Le courrier en couverture et ma visite de la classe CM1-CM2 me confortent dans cette prise de conscience collective.

### DERNIERE MINUTE :

J'ai eu mon baptême « déneigement » et j'en profite pour remercier les personnes qui ont témoigné leur reconnaissance aux services de la mairie. Bien sûr nous ne sommes pas irréprochables mais 50 cm de neige en 5 heures sur 40 km de route en pente restera toujours une difficulté à résoudre. Nous sommes désolés de ne pas pouvoir déneiger tout le monde en même temps mais nous faisons au mieux. Il faut plusieurs heures pour un seul passage avec 2 engins. Un nouveau plan de déneigement est en cours pour le prochain hiver dans lequel la commune sera partie prenante grâce à l'acquisition d'un matériel adapté. (*voir tableau des projets*)

Avant de vous quitter, j'insiste sur ce nouveau moyen de communication que vous allez découvrir page 16. En effet grâce à une notification sur votre téléphone, vous allez pouvoir en temps réel connaître toute l'actualité de ST Rémy : événements, manifestations, alertes, infos mairie (exemple : date de ramassage des encombrants)... C'est gratuit et anonyme. Nous serons plus proches de vous en un seul clic. N'hésitez pas, rejoignez-nous. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.



# Les Commissions Extérieures

## Élus de Saint Rémy de Maurienne 4C :

(Communauté de Communes du Canton de La Chambre)

- Monsieur Bertrand MONDET : commission Finances et subventions.
- Madame Corinne CORVAL : commissions Petite enfance, enfance et jeunesse, Affaires sociales.
- Monsieur Christian ROCHETTE : vice-président de la commission Développement économique.
- Madame Marie-France RANCUREL : commissions Tourisme et agriculture Gemapi, Mobilité et développement durable, Arts et culture.



Tous les comptes rendus des conseils communautaires sont consultables sur le site internet de la 4C : [www.la4c.fr](http://www.la4c.fr).

Vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Canton de La Chambre par téléphone au 04 79 56 26 64 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

## Délégués aux syndicats extérieurs :

(SPM : Syndicat du Pays de Maurienne)

- Titulaire : Bertrand MONDET  
(commission Transports scolaires)
- Suppléantes : Marie-France RANCUREL  
et Aurélie URBAIN.



## SIRTOMM :

- Marie-France RANCUREL.



## Espace Belledonne :

- Titulaire : Marie-France RANCUREL.
- Suppléant : Mathieu PELLISSIER.



## Communes Forestières de France :

- Titulaire : Yves ROL.
- Suppléant : Jean-Marc MARTINATO.



# Les Commissions

## 2S2C – *Des projets plein la tête !*

*Sport - Santé - Culture - Civisme*

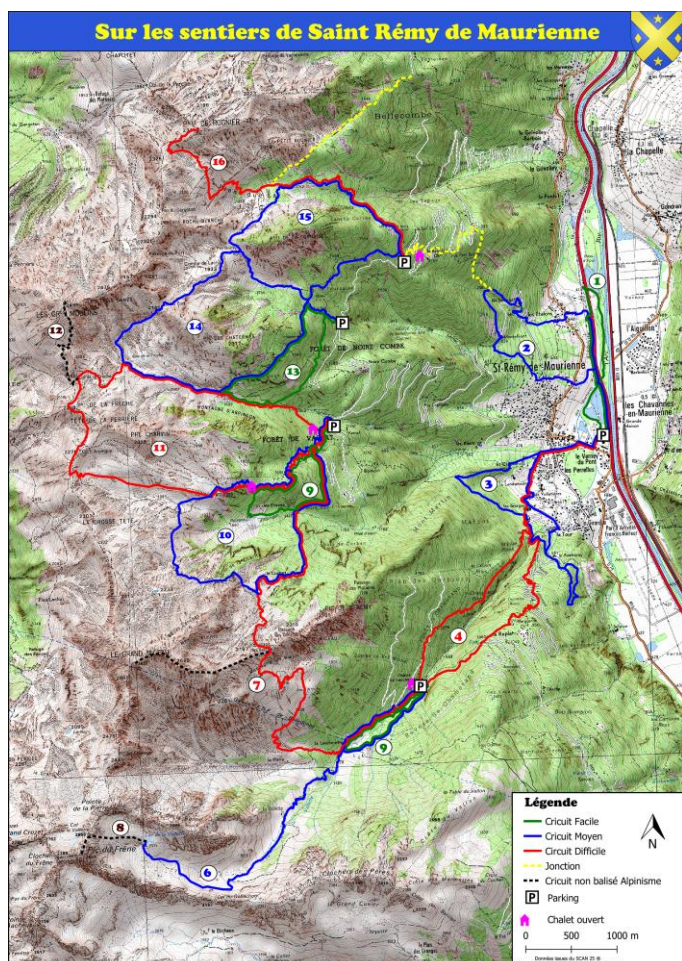
*Vice-Présidente* : Véronique Ramos Camacho

*Membres élus* : Marie-Andrée Cortese, Marie-France Rancurel, Jean-Marc Martinato et Mathieu Pellissier



Premièrement, la création d'un pumptrack pourrait voir le jour... Mais, pour les plus novices, qu'est-ce qu'un pumptrack ? C'est un parcours en boucle constitué de plusieurs bosses consécutives et peut être utilisé avec différents équipements sportifs comme la trottinette, les rollers, le skateboard, la draisienne ou le vélo.

### Projet de carte des sentiers de Saint Rémy *(en cours d'élaboration)*:



Ensuite des parcours pédestres sont envisagés.

Ils partirait du lac pour permettre aux vacanciers du camping ou aux amoureux de la ballade de profiter, en prenant un peu de hauteur, des chemins balisés.

Et par la suite, pourquoi ne pas également envisager des parcours VTT ? Affaire à suivre...

Et pour finir, un réaménagement des berges du lac est en discussion, ainsi que la révision des modules du parcours de santé.

Nous espérons bien sûr que ces projets pourront aboutir pour le bien être de nos concitoyens.



# Les Commissions

## VIE SOCIALE

*Vice-Présidente* : Corinne Corval

*Membres élus* : Virginie Boronat, Marie-France Rancurel et Christian Rochette

*Membres extérieurs* : Andrée Fligeat, Jacqueline Magnat, Corinne Mellan, Angèle Pidoux, Odile Rochette et Daniel Champemont

### • PETIT RETOUR SUR L'ANNEE 2020 :

*REPAS DES ANCIENS DU 14/02/2020* :

« Pour la dernière fois de son dernier mandat de maire, Christian ROCHETTE a convié plus de cent anciens à festoyer le jour de la SAINT VALENTIN. La salle, préparée par les membres du C.C.A.S., donnait aux invités un avant-goût des friandises culinaires voire spirituelles qui les attendaient. Monsieur le maire exposait rapidement les réalisations de ses trois mandats successifs en sa qualité de premier magistrat de la commune. Quant à Corinne CORVAL, Présidente du C.C.A.S., elle tenait avant tout à souhaiter la bienvenue à tous les Rémiliens présents et à remercier chaleureusement tous les membres de son équipe. L'orchestre EVI'DANSE animait avec brio ce repas en attirant sur la piste de nombreux danseurs comme s'ils pressentaient déjà que ce serait le dernier ! »

*Article* : Daniel Champemont



*Remerciements aux anciens  
membres de la commission :*

Pernet France, Rochaix  
Marcelle, Magnat Jean Claude  
et Pesenti François

### • NOUVELLE COMMISSION SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES :

La commission vie sociale est composée à la fois de membres élus et de membres extérieurs. Elle se réunit autant de fois que nécessaire pour évoquer les dossiers à traiter et chacun des membres restent à votre écoute en cas de besoin.

Nous travaillons en collaboration étroite avec le Centre Polyvalent d'Action Sociale de St Etienne de Cuines. Possibilité de rendez-vous sur demande en mairie.

**ADMR** : sur rendez-vous du lundi au vendredi – 04 79 56 33 01 (*La Chambre*).

**CPAS** : sur rendez-vous du lundi au vendredi – 04 79 44 53 00 (*St Etienne de Cuines*).

### • QUAND VIEILLIR POSE QUESTION :

**CLIC** : Vous êtes un sénior, un aidant familial ou un professionnel, le CLIC peut vous aider !

Centre local d'information et de coordination - CLIC  
95, avenue des Clapeys 73300 ST JEAN-DE-MAURIENNE  
04 79 64 45 34 - clic-maurienne@savoie.fr

Dans les délégations territoriales de la vie sociale, le CLIC est un service de proximité qui peut RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, VOUS INFORMER, VOUS ORIENTER, FACILITER VOS DÉMARCHES.

- Un lieu pour ÉVALUER LES BESOINS, ÉLABORER UN PLAN D'AIDE adapté à votre projet de vie.
- Un ESPACE D'ÉCOUTE et D'ACCOMPAGNEMENT.
- Un lieu DE COORDINATION de la politique gérontologique.

# Les Commissions

## TRAVAUX

*Vice-Président* : Sébastien Perreau

*Membres élus* : Marie-Andrée Cortese, Yves Rol et Jean-Marc Martinato

- Installation d'un dégrilleur automatique et réfection du toit du local à la pointe du lac vert.
- Réfection des toits des panneaux indicateurs de sentiers.
- Réalisation d'un radier sur piste forestière de Noirecombe sous maîtrise d'œuvre de RTM.



- Remplacement des gabions par un enrochement à Verat.
- Eclairage public : réalimentation d'un lampadaire au centre bourg.
- Aménagement au terrain de foot : Arrachage haie pour création d'une clôture séparative avec le propriétaire voisin et élagage des arbres coté étang.
- Déplacement abri bus des étalons sur la place au Grivolley.
- Mise en sécurité d'un bâtiment dans le cadre d'une procédure de péril ordonné par M. Le Préfet de la Savoie (Travaux remboursés par les copropriétaires à la fin de la procédure).
- Dégagement en urgence piste de Lescherette suite à un éboulement après intempéries.
- Travaux à l'Agence postale :
  - Etanchéité dalle réalisée par l'Entreprise TISSOT étanchéité.
  - Création d'une rampe d'accès en béton pour les personnes à mobilité réduite par l'Entreprise PICOLLET.
  - Mise aux normes gardes corps et grilles de sécurité aux fenêtres réalisés par les services techniques.



- Reconstruction à l'identique, en pierre sèche, du mur de la Landonnière effectuée par les services techniques.



# Les Commissions

## TRAVAUX - PROJETS

- Travaux d'enrobé autour des containers semi enterrés.
- Travaux d'évacuation des eaux de surface des cimetières.
- La campagne annuelle d'entretien des voiries communales.
- Création de deux puits perdus pour le drainage des eaux de surface chemin des Etêts et à la Tiare.
- Mise en conformité et sécurisation des bâtiments et équipements communaux en collaboration avec l'APAVE (Bureau de contrôle).
- Locaux des services techniques : aménagement d'un vestiaire et douche pour le personnel technique féminin.
- Rénovation de l'éclairage public en Led.
- Aménagement base de loisirs : plage, pumtrack, toilettes publiques, chemins balisés.
- Réfection petit pont en bois au Pontet.
- Mise aux normes PMR, rénovation énergétique et agrandissement mairie.





# Les Commissions

## URBANISME

*Vice-président* : Alain Mondet

*Membres élus* : Aurélie Urbain, Marie-France Rancurel, Jean-Marc Martinato et François Balansard

L'urbanisme dans un territoire est l'organisation de ce qui caractérise les liens entre les différents occupants générant ainsi le bien-être de la population tout en observant et respectant l'environnement.

Cette organisation intervient dans 4 domaines :

→ Habiter / Travailler / Se recréer / Se déplacer ←

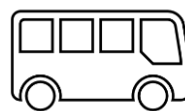
Sur le territoire de la commune, cela se traduit par le village et les hameaux, la zone d'activité et les commerces, la zone de loisirs, les routes. La mise en relation de ces 4 domaines impose la création de réseaux (eau potable, assainissement, électricité, téléphonie) qu'il faut gérer, entretenir, réparer.

L'urbanisme dicte les règles :

- Comment positionner sa maison neuve sur son terrain.
- Quelle hauteur lui donner, quel toit, quelle pente.
- Où planter la haie, les arbres ?
- Est-il possible d'implanter un garage sur un terrain.
- Faut-il une autorisation pour rénover une grange...

Ces règles existent et nul n'est sensé passer outre.

En matière d'urbanisme dans la commune, le principal document est le PLU (*Plan Local d'Urbanisme*) dont l'élaboration a commencé en 2014 et a été terminée en 2019. Il est consultable en mairie ou sur le site de la mairie.



# Les Commissions

## ECOLE - JEUNESSE

*Vice-présidente* : Virginie Boronat

*Membres élues* : Aurélie Neyroud, Aurélie Urbain et Véronique Ramos Camacho

Principales missions : Accompagner les actions liées à l'enfance, aux affaires scolaires et à la jeunesse.

Cette commission a pour but de représenter la commune auprès de l'école en étant en relation permanente avec les enseignants du Groupe scolaire et en participant aux conseils d'écoles. Elle met également à disposition du personnel afin d'assurer un fonctionnement optimal de celui-ci (Atsems, employées communales, employés du service technique).

Pour information la commune dédie un budget de 90 € par an et par enfant scolarisé qui est réparti à hauteur de 60 € pour le forfait scolaire et 30 € pour le forfait extra-scolaire.

Elle est en lien avec le centre social DECLICC de Saint Etienne de Cuines qui est en charge de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire du matin et du soir.

La Commission a également pour objectif de vouloir rassembler les jeunes de la commune en établissant un lien avec eux à travers l'ère numérique et ainsi les investir dans de futurs projets. A ce titre, une réflexion est en cours sur la création d'un « conseil municipal jeunes ».

## APPEL D'OFFRE

*Vice-président* : François Balansard

*Membres élus* : Jean-Marc Martinato, Mathieu Pellissier et Yves Rol

## FINANCES

*Vice-présidente* : Marie-Andrée Cortese

*Membres élus* : Aurélie Neyroud et Alain Mondet

Cette commission communale suit les affaires financières de la Commune.

Ses compétences :

- Contrôle les questions financières et fiscales.
- Analyse les projets du budget et leurs faisabilités.
- Soumet au conseil municipal l'approbation du compte administratif de l'exercice budgétaire précédent ainsi que le compte de gestion.

## FORET – AGRICULTURE – DEINEIGEMENT

*Vice-président* : Yves Rol

*Membres élus* : Marie-France Rancurel, Sébastien Perreau et Mathieu Pellissier

# Les Commissions

## COMMUNICATION

*Vice-présidente* : Marie-France Rancurel

*Membres élus* : Corinne Corval, Aurélie Urbain, Jean-Marc Martinato et Christian Rochette

La commission communication est née de la volonté de développer au sein de la commune un réseau informatif le plus efficace possible.

Différents outils existent déjà : le bulletin municipal une fois par an, le panneau d'information au centre du village, le site internet et maintenant « PanneauPocket » (infos détaillées ci-dessous).

Des élus font déjà partis de cette commission mais afin de la rendre plus dynamique nous avons décidé d'intégrer trois nouveaux membres issus de la population Rémilienne.

L'écriture, l'informatique, la photo... et, bien sûr, l'envie de vous investir sont vos points forts alors rejoignez-nous. Il n'y a pas de limites d'âges.

Vous possédez de belles photos anciennes ou récentes vous pouvez nous les adresser. Toutes les idées sont les bienvenues.

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !


OFFERT PAR  
VOTRE  
MAIRIE

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

**BONNE UTILISATION !**





# Les Commissions

## COMMUNICATION

### CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Toussier  
ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque  
chirurgical jetable**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## ANNEE 2020, ANNEE COMPLIQUEE...

L'année 2020 aura été une année inédite, difficile à vivre, bousculant toutes nos certitudes, nos habitudes, nos rythmes de vie, voire notre santé. Nous avons dû nous adapter dès le mois de mars. Tous les acteurs de la commune se sont activés pour passer au mieux cette période.

Tout d'abord il a fallu agir pour assurer la protection des personnes. Ainsi deux distributions de masques à domicile ont eu lieu assurées à la fois par des élus et aussi des bénévoles que nous tenons à remercier : Angèle Pidoux et Didier Craquelin. La première distribution fut celle de masques fournis par la région et la seconde ceux achetés par la commune. Une troisième permanence s'est tenue en mairie avec les masques restants plus ceux fournis par le Syndicat Pays de Maurienne. Enfin une dernière permanence a permis aux jeunes d'acquérir encore des masques avant leur retour en cours.

A noter : il reste des masques lavables à disposition en mairie

### Dépenses :

- Produits entretien/gel hydroalcoolique : 2 328.93 euros.
- Masques : 7 926.73 euros.
- Plexiglass mairie + bibliothèque 678.36 euros.

### Subventions :

- 6 020.34 euros (état + département).

Au-delà des masques, plusieurs réunions se sont tenues pour l'application des protocoles sanitaires dans les salles communales et le groupe scolaire. Nous avons invité les associations à établir et mettre en place leur propre protocole au vu des activités proposées. Ce qui s'est fait sans souci. Quant au groupe scolaire, un groupe de travail composé de 3 élus, de Mme la Directrice et d'une enseignante, d'un représentant des parents d'élèves et de Mme Pastoors se sont réunis à plusieurs reprises pour établir et mettre en place les mesures sanitaires.

L'entraide entre voisins a aussi très bien fonctionné, l'ADMR a réussi à maintenir un service quasi régulier et les commerçants Rémiens se sont adaptés.

A noter également : le service de livraison à domicile de médicaments assuré par la pharmacie du Mont-Cuchet de St Etienne de Cuines.

Un grand merci donc à tous en espérant que nous puissions revenir rapidement à une vie plus sereine.

# Les Commissions

## VIE ASSOCIATIVE

*Vice-présidente : Corinne Corval*

*Membres : Véronique Ramos Camacho, Francois Balansard et Mathieu Pellissier.*

Les membres de la commission sont les représentants du conseil auprès des associations. Dans la mesure du possible et sur invitation, un élu assiste aux assemblées générales des associations.

Une réunion avec toutes les associations avait été programmée mais repoussée au vu de la situation sanitaire. Nous espérons pouvoir la programmer avant l'été.

La commission se réunit également chaque année au printemps afin de définir les modalités d'attribution des subventions aux associations.

Sur proposition de la commission et en fonction du budget annuel alloué, le conseil municipal valide les attributions.

Des outils de communication sont à la disposition des associations : site internet, panneau au centre du village et maintenant « panneau pocket ».

N'hésitez pas à vous en servir.

Merci aux associations qui chaque année nous font partager un moment fort de l'année écoulée.

## La Vie Associative et Sportive

### AMICALE BOULE CASBA

*Président : Roger TREDEZ – 06.31.08.44.33*



En cette année électorale (*AG du 12 janvier*), le comité directeur s'étoffe de nouveaux membres qui viennent renforcer l'équipe de l'ABC. Le bureau est renouvelé à l'identique.

#### Agenda :

- Samedi 10/04/2021 challenge L. MONDET 32 simples  $\frac{3}{4}$  à St Rémy
- Samedi 17/04/2021 éliminatoire secteur simple à St Rémy
- Samedi 08/05/2021 challenge MAYSE et LOULOU 16 D 4/\* à St Rémy



# La Vie Associative et Sportive

## AFRIQUE FRANÇAISE DU NORD

*Président : Jacques PERNET : 04.79.83.10.19*

L'année 2020 aura été très courte en rassemblements :

- 8 février : Assemblée Générale à la CASBA suivie du verre de l'amitié et repas à l'Auberge du Pont.
- 19 mars, après la cérémonie il était prévu un couscous au resto du Lac à Cuines.

Mais la COVID est arrivée et tout a été annulé. Espérons que 2021 nous rassemblera à nouveau. Je profite pour remercier tous les porte-drapeaux du canton et d'ailleurs car ils sont toujours présents, par tous les temps, afin d'accompagner un Ancien Combattant à sa dernière demeure; et pour participer aux cérémonies officielles et cela malgré leur grand âge, ce sont presque tous des Anciens Combattant d' A.F.N. entre 75 et 90 ans.



Bravo messieurs vous êtes des Braves. Un de ces Braves fait parti de notre section, toujours présent, toujours dispo et fier de porter l'emblème de la France. Il est reconnaissable à sa casquette de Marin. Il est membre de la Fédération des porte-drapeaux de France. Il a eu sa consécration le 27 Septembre 2020. Ce jour-là il a rendu les honneurs avec le drapeau de la Flamme au Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe à Paris, accompagné de la Sonnerie de la Garde Républicaine. Ce fut le plus grand moment de sa vie de porte-drapeaux. Bravo mon ami, BERNARD MARTIN, toute la section se joint à moi pour te féliciter avec l'espoir de nous retrouver au plus tôt autour du verre de l'amitié.

## ANCIENS COMBATTANTS

*Président : André COUTAZ – 04.79.83.12.78*

La section des Anciens Combattants de la commune a participé à deux cérémonies commémoratives en 2020 : le 8 mai et le 14 juillet. Le bureau démissionnaire dans son intégralité donne rendez-vous aux adhérents le premier trimestre 2021 pour l'Assemblée Générale annuelle, en espérant vous y voir nombreux et en bonne santé. Prenez soin de vous.





# La Vie Associative et Sportive

## ARTS & LOISIRS

*Président : Nadine DALGÉ – 06.87.18.71.67*



L'année 2019 s'était bien terminée avec un beau succès pour notre marché de Noël et plusieurs événements avait été prévus tout au long de 2020. Nous avons bien commencé l'année avec les RDV habituels du lundi après-midi, les sorties plein air du mercredi et un séjour de 3 jours en Haute-Maurienne pour les amateurs de raquettes à neige. Mais en mars tout a été stoppé, les activités, les repas, les sorties ont dû être annulés afin de respecter les mesures sanitaires. Notre AG prévue au mois de mars a été repoussée en novembre mais malheureusement elle n'a pu se tenir en public mais nos adhérents ont néanmoins reçu toutes les informations nécessaires. Nous espérons que 2021 permettra de se retrouver pour passer de nouveau de bons moments tous ensemble.

## CLUB DU NOUVEL AGE

*Président : Daniel CHAMPEMONT – 06.79.57.00.65*



*Notre doyen, Henri MILLERET, reçoit comme tous les adhérents, le PANIER DE MAURIENNE.*

Il était hautement prévisible que l'année 2020 (2 x 20) serait une année de quarantaine ! Rien ne nous aura été épargné entre l'isolement, le stress nourri par la presse, et même quelques disparitions. Pourtant, le CLUB DU NOUVEL AGE a su relever le défi de la survie en organisant contre vents et marées quelques activités salvatrices. Notamment, le concert donné par Michel GUILLERY en l'honneur de Jacques BREL et qui n'est que le prélude à d'autres manifestations musicales. Cela aura au moins permis aux adhérents de se retrouver et de se rendre compte qu'il était essentiel de pouvoir s'entraider dans ces circonstances difficiles. A tel point qu'ils ont décidés à la quasi-unanimité de renouveler leur adhésion pour 2021. Qu'ils en soient remerciés.



# La Vie Associative et Sportive

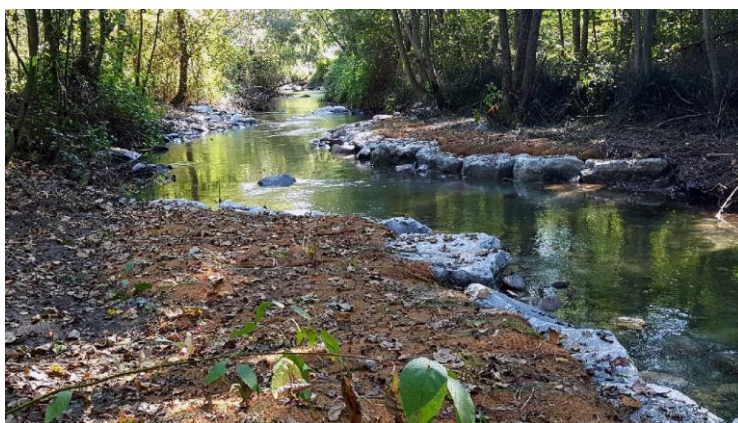
## ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

*Président : Jean-Luc NARDIN – 06.60.29.10.24*

SAINT REMY, une des 22 communes de notre territoire piscicole : c'est 35 km de cours d'eau (10) et 8.5 ha de plan d'eau (4) piscicole, un parcours spécifique : les Blachères. Fréquentée par 97 adhérents représentant 9% de l'effectif de nos adhérents de l'association en hausse de 7% par rapport à 2019.

La préservation du milieu aquatique a occasionné plusieurs déversements mensuels de truites surdensitaires sur les plans d'eau pour un total de 380 kg d'un montant de 2750 euros ainsi qu'un déversement de 5500 alevins d'un montant de 1200 euros dont 1500 alevins par héliportage sur tête de bassin Lescherette.

La COVID-19 étant passée par là ce qui nous a occasionné l'annulation du concours des jeunes et l'entretien à l'étang du stade, les déversements en surdensitaires du mois d'avril et de mai, ainsi que l'annulation du stage en direction des personnes handicapées seniors et plusieurs réunions du Conseil d'Administration.



Cerise sur le gâteau, la chaîne des Cuvieux s'est révoltée et a endommagé la partie Lescherette au niveau du chalet du garde.

On s'aperçoit que le parcours no kill des Blachères récemment restauré joue bien son rôle de préservation du milieu aquatique et de sa faune suite aux divers résultats des opérations de pêche électrique et retour pêcheurs.

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

*Président : Roger ESPINASSE – 06.62.26.21.38*



## GREEN MAURIENNE

*Président : Olivier MOLLARD – 06.58.40.76.61*



## SOU DES ÉCOLES

*Président : Alexandre GROS – 06.99.21.69.54*



# La Vie Associative et Sportive

## 3 COMMUNES POUR LE TÉLÉTHON

*Présidente : Michèle MAURICE – 06.61.11.57.40*

Trois communes pour le Téléthon, c'est avant tout une équipe collégiale, soudée, unie pour faire vivre l'association, prendre une part active à la vie associative et communale et transformer les sourires et les bonnes volontés en euros pour l'AFM Téléthon. Notre engagement demeure un don de soi, désintéressé et nourri par une excellente ambiance, un investissement personnel de chacun aux côtés de tous ceux qui participent aux concours de belote, viennent à la buvette du Stars Tour, au repas choucroute ainsi que les entreprises pour leurs dons. Nous croisons les doigts pour pouvoir mettre en place quelques actions dans le respect des normes sanitaires et apporter notre soutien à l'antenne départementale dirigée par Claudie Jacquet. Et comme la chorale ChapChaRem l'a si bien chanté : 'Tous ensemble'.



**Don remis à l'AFM Téléthon : 3 214 € !**

## LÀ-HAUT RANDO

*Président : Gilles MOLLARD – 06.24.42.65.77*

La-haut Rando, association de randonnée pédestre en moyenne montagne, va fêter ses 5 ans.

2020 aura été une année particulière avec le confinement donc forcément moins de sorties pour nos 36 adhérents, mais le programme fut riche tout de même avec de belles randonnées à la journée. Haute Maurienne, Maurienne, Vanoise, Bauges, ...

2 voir 3 sorties par mois sont programmées, pour plus d'info n'hésitez pas à nous contacter. Découverte, passion, sport, rire et bonne ambiance sont au rdv.

Mon départ de St Rémy n'impacte en rien le bon fonctionnement de l'association et je reste néanmoins président de l'association, secondé par Gilles MONDET (*vice président*).



**LA-HAUT RANDO**



**LA-HAUT RANDO**



Retrouvez toutes nos sorties sur :  
*la-haut.over-blog.fr*



# La Vie Associative et Sportive

## SAPEURS POMPIERS

*Président de l'amicale : Jean-Noël PESENTI – 06.23.15.58.57*

Le CO (Centre Opérationnel) de St Rémy est composé de 5 Sapeurs-Pompiers rattachés au Centre de Secours Porte de Maurienne (Val-d'Arc). Au mois de juin 2020, l'Adjudant-Chef MOLLARD Gilles a quitté ses fonctions de chef de CO, les interventions sont en légères baisse pour cette année probablement dû au confinement de la Covid-19.

Toute l'année, les Sapeurs-Pompiers assurent des gardes au CS Porte de Maurienne, des astreintes sur la commune, des formations de maintien des acquis et divers stages.

Je tiens à remercier l'Adc MOLLARD Gilles pour toutes ses années passées à la tête de la section et pour son travail accompli, une page s'est tournée.

Si vous voulez rejoindre notre équipe pour aider les populations dans la vie de tous les jours n'hésitez pas à me contacter.

Adjudant-chef JEANNOLIN Bruno - chef du CO de St Rémy - Tel : 06 75 20 00 47



## THÉÂTRE

*Présidente : Fanny MONACIS – 06.21.73.16.76*

La Troupe Belledonne est une association qui propose des ateliers de théâtre pour les enfants et les adultes. Nous avons 2 motivations :

La 1<sup>ère</sup> est de transmettre le goût du théâtre aussi bien aux plus grands qu'aux plus jeunes par l'apprentissage des techniques et connaissances de cette activité d'expression mais également l'écriture, le processus de création d'une pièce.

Puis, la 2<sup>ème</sup> motivation, c'est de permettre la diffusion et la promotion de ces pièces originales, écrites à plusieurs mains, celles des comédiens amateurs et mises en scène par Claire Pesenti. La Troupe Belledonne, c'est aussi la passion du théâtre de son animatrice, Claire Pesenti qui, depuis 18 ans, anime des ateliers pour tous les âges avec toujours autant d'implication et de créativité. Nous espérons continuer à communiquer ce plaisir de jouer et de créer pour quelques années.

Vous pouvez nous retrouver

sur Facebook, sur internet :

<https://latroupebelledonne.wordpress.com/>

[latroupebelledonne@gmail.com](mailto:latroupebelledonne@gmail.com)



# La Vie Associative et Sportive

## LES AILES DE MAURIENNE

*Président : Yves LOISEL – 04.79.36.53.80*



Malgré les 2 périodes de confinement, l'aéroclub a pu maintenir ses heures de vol et continuer à former de nouveaux pilotes.

16 jeunes ont pu préparer le BIA - BREVET D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE, en collaboration avec le lycée Paul Héroult de St Jean.

L'association a eu la satisfaction de voir un de ses pilotes formé au club sélectionné par l'aéronavale pour devenir pilote de chasse. Il suit actuellement sa formation porte-avion aux Etats-Unis.

2 autres pilotes ont également réussi cette année leur formation pilote professionnel qui leur ouvrira les portes des compagnies aériennes dès que la situation sanitaire le permettra.

Une permanence est ouverte tous les samedis après-midi pour toute personne intéressée par la formation, vols de découverte et vols d'initiation.

L'Aéroclub, LES AILES DE MAURENNE, est affilié à la Fédération Française d'Aéronautique - FFA.

## MODÈLE CLUB MAURIENNAIS

*Président : Guy POLLET – 06.60.15.42.19*

L'Association « Modèle Club Mauriennais » ou MCM est affiliée à la Fédération Française d'AéroModélisme - FFAM.

Disposant d'une belle piste, notre activité est axée sur l'apprentissage et le perfectionnement du vol de modèles réduits planeurs et avions (les motorisations sont électriques en raison de leur moindre nuisance sonore).

Grâce à ses instructeurs, le Club assure la formation de pilotes novices en utilisant la technique de l'écolage qui permet le pilotage d'un modèle réduit en double commande (1 radiocommande maître + 1 radiocommande élève).

Venez découvrir les dimanches matin (10 H à 12 H) (hors période hivernale) notre activité sur notre terrain jouxtant celui de l'Aéroclub « Les Ailes de Maurienne » à St REMY DE MAURIENNE.

Le Club met à disposition des débutants : planeurs, avions et radio, jusqu'à ce que la formation (10 séances de ½ h) permette des vols en toute autonomie.

Il n'y a aucun frais ni aucun achat immédiat à faire pour les apprenants. Le Club prête tout.

Pour les jeunes, cette activité favorise la concentration, le respect de règles et l'esprit d'équipe.

Si ce sport vous attire, venez essayer de le pratiquer un dimanche matin - vous serez les bienvenus.





# La Vie Associative et Sportive

## UNION SPORTIVE DE SAINT RÉMY FOOTBALL

*Président : Thierry BOISSONNET – 06.98.82.19.23*

L'envie de jouer, jouer, jouer, ...

Fin de saison raccourcie... Début de saison stoppée... Et l'envie de jouer n'en est que plus forte.

Les 80 licenciés rongent leur frein en attendant un printemps où chacun espère pouvoir enfin s'adonner à son sport favori.

Malgré tout, l'US Saint Rémy se porte bien.

Les principales satisfactions de cette année :

- L'accession des séniors en division supérieure et qui sont toujours invaincus cette saison.
- Les spectateurs, quand ils le peuvent, reviennent plus nombreux.
- Le plaisir d'avoir pu à nouveau constituer une équipe de U11 (*moins de 11 ans*).
- Nous avons un arbitre en catégorie jeunes. Que je vous laisse découvrir...

Les Féminines, les vétérans, les jeunes, n'auront eu que très peu de matchs pour « taper dans le ballon ».

L'entente basse Maurienne, en U15 et U17, encadrée par des éducateurs de qualité, est de plus en plus reconnue dans le département.

Je veux souligner, une fois de plus, l'excellent travail des employés municipaux pour l'entretien du terrain qui permet à nos footballeuses et footballeurs de « jouer au Foot » sur une pelouse enviée par beaucoup.

Je vous souhaite, au nom de l'US St Rémy, une année 2021, pleine de joie, de santé, et de bonnes surprises.



# La Vie Associative et Sportive

## PÉTANQUE RÉMILIENNE

*Présidente : Noëlle BOISSONNET – 06.84.43.64.27*

Même si le « gros » de la saison 2020 a été tronqué, la Pétanque Rémilienne n'a pas mis ses deux pieds dans le même sabot !

Après le 1<sup>er</sup> déconfinement et à partir du 14 juillet, elle a pu organiser, avec les autorisations administratives nécessaires et en respectant au mieux les consignes sanitaires, quelques-uns de ses traditionnels concours « ouverts à tous », sociétaires ou officiels départementaux.

Elle a même organisé le Championnat de Savoie Doublettes Jeunes qualificatif au Trophée de la Ligue auquel ont participé 2 équipes Rémiliennes, la 3<sup>ème</sup> qualifiée étant empêchée à cette date. *(Sur la photo : les 3 équipes qualifiées, les coaches Rémiliens de la journée et Monsieur le Maire).*

Avec l'accord du Comité de Savoie, elle a déplacé la date du Marathon Féminin Challenge Mémorial Arlette Godet et c'est une équipe Rémilienne arrivée en tête qui a été récompensée par la fille et le petit-fils d'Arlette *(photo de droite).*

La Pétanque Rémilienne tient à remercier la Municipalité car sans son autorisation rien n'aurait pu se faire !

Il restera à trouver une date pour l'Assemblée Générale électorale qui aurait dû se tenir le 7 novembre 2020 et la Pétanque Rémilienne pourra alors commencer sa saison 2021.

Les membres, sociétaires et licenciés, le Conseil d'Administration souhaitent à toutes les associations Rémiliennes, une année 2021 riche en événements afin de ranimer notre village et ramener la Fête à ses habitants.



*Nouvelle Association*

## SI ON CHANTAIT

*Contact : Marie-Laure BOUVIER – 06.10.75.57.19*

SI ON CHANTAIT, est une association à but non lucratif qui s'est donnée l'objectif de créer du lien social intergénérationnel et intercommunal. Elle n'a pas d'adhérents mais seulement un conseil d'administration chargé de son organisation et de son fonctionnement.

### 1) Les veillées :

Le concept est de se retrouver périodiquement, un après-midi, jeunes et moins jeunes sous forme de veillées chantées. A son arrivée, chaque participant se voit confier un classeur dans lequel sont répertoriées environ 130 chansons des années 60 à 80. Chacun peut choisir le chant qu'il a envie de chanter. C'est parti... notre guitariste *(Marie-Laure)* et notre accordéoniste *(Jean-Michel)* entraînent le groupe dans des années où les anciens retrouvent leur jeunesse et les plus jeunes découvrent la musique de leurs grands-parents. Nous n'avons pas oublié les très jeunes enfants. Pour eux quelques chansons enfantines que les adultes aiment chanter avec eux. L'association se charge de faire évoluer le répertoire, mais celui-ci évolue également selon les demandes des participants. Ces après-midis se terminent, par un goûter partagé qui est aussi un moment d'échanges.

### 2) Les manifestations :

L'association peut se produire dans différentes *manifestations (11 novembre, vœux des maires, Téléthon...)* sur demande des organisateurs.



# La Vie Associative et Sportive

Nouvelle Association

## PUISQUE JE PARS, JE SUIS LIBRE

Présidente : Céline BENARD – 07.49.21.65.73

« C'est l'histoire d'une p'tite nana...

Tu sais, une p'tite nana qui n'a rien demandé à personne, qui a vu sa maman subir, une grande partie de son enfance, la violence de son père. Une p'tite nana qui n'arrivant plus à vivre avec celui qui a gâché la vie de celle qu'elle aime le plus au monde, décide de se marier à 18 ans... »

Ce qui ne me tue pas me rend plus forte... Telle est la devise de notre association.

La création de cette association est devenue pour moi, pour nous, au fil des années plus qu'une envie, un besoin... Elle a toujours été encreée en moi mais est devenue indispensable à mes yeux il y a de cela bientôt 6 ans lorsque la santé de ma mère s'est dégradée.

Nous sommes quatre anciennes victimes de violences à avoir ressenti le besoin d'agir.

Nous nous sommes donnés pour objectifs d'aider et d'accompagner les victimes de violences conjugales et leurs proches, mais aussi de faire évoluer les mentalités de part des interventions dans des établissements scolaires ainsi que part des conférences ouvertes à tous.

Alors nous voilà, déterminés et prêts à accueillir ces victimes et leurs familles afin de leur faire entrevoir un avenir plus serein et ce aussi grâce au soutien que nous recevons de la municipalité.



### Composition du bureau :

- Céline BENARD – Présidente
- Amélie BAYOL – Secrétaire
- Kathleen ARLAUD – Trésorière
- Rachid LAMARA – Porte Parole

Contact téléphonique : 07-49-21-65-73

Mail : [contact.puisquejepars@gmail.com](mailto:contact.puisquejepars@gmail.com)

Facebook : *Puisque je pars, je suis libre...*

Nouvelle Association

## G-TRAIL

Président : Ludovic GRINDU – 06.10.49.30.88

Débutant ou confirmé, le mot d'ordre c'est courir ensemble ! Partager les sentiers de notre belle région entre passionnés de course à pied quel que soit le niveau de chacun c'est la raison d'être de l'association G TRAIL.

Pour se maintenir en forme, se dépasser, se faire plaisir ou à se préparer en vue d'un objectif sportif dans la région ou dans le département, chacun trouve sa place et apporte sa contribution.

Le but principal de l'association est que les adhérents se retrouvent dans la bonne humeur pour partager le goût de l'effort, en découvrant chaque semaine de magnifiques sentiers et paysages de notre vallée et ou de notre région.



# Autres Associations intervenant sur la Commune

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE BUGEON

*Présidente : Violaine COMBAZ – 06.85.84.64.38*

Notre association propose de la gym fitness tendance. Les séances sont très variées (2 à 3 animatrices différentes sur la semaine) et principalement composées d'un échauffement chorégraphié, de renforcement musculaire ciblé avec petit matériel et pour finir un temps d'étirement, le tout en musique et dans la bonne humeur.

Quand les conditions sanitaires ne permettent pas la pratique en gymnase, les cours ont lieu en visio. L'activité physique et le lien sont donc maintenus tant que faire se peut.

Depuis la rentrée de septembre, nous comptons une centaine d'adhérents, ce qui est très positif au vu de la situation. Voici les horaires à la salle Belledonne :

Gym classique : mardi 19h à 20 h – Step : 20h à 21h.



## YOGA – LA CHAMBRE

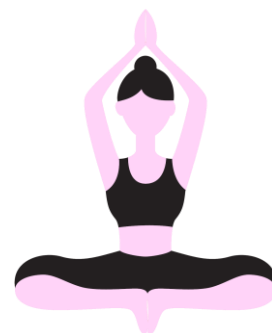
*Président : René ROUGE – 04.79.56.30.74*

Notre association cantonale a pour but la pratique du hatha-yoga.

Les séances ont lieu trois fois par semaine, avec deux professeurs différents, Mesdames Marie-Ange TÉTAZ et Ingrid BORGHART.

Les cours ont lieu le mardi de 10 h à 11 h 15 à la Salle Belledonne de Saint-Rémy-de-Maurienne ainsi que le mercredi et le jeudi de 18 h 30 à 19h 45 à la salle polyvalente de Sainte-Marie-de-Cuines.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, participer gratuitement à deux séances afin de prendre connaissance de notre pratique.



## ASSOCIATION WU JI (Qi Gong)

*Renseignements au 06.64.93.75.61*

Depuis le mois de septembre, une séance hebdomadaire (le mercredi) de Qi Gong a lieu à la salle Rencontre de 18H00 à 19H30 à Saint Rémy de Maurienne.





# Union Commerciale et Artisanale

L'union Commerciale et Artisanale du Canton de La Chambre, est une association qui réunit 29 commerçants et artisans du canton de La Chambre.

C'est une association qui vise à promouvoir, animer et dynamiser l'activité économique de ses adhérents.

Une carte de fidélité est en place depuis 2014, lorsque le client cumule un certain nombre de points, un chéquier lui est remis, avec des réductions où des chèques cadeaux à retirer chez les commerçant de l'UCA.

Plusieurs animations sont proposées tout au long de l'année.

Nous commençons en Mai pour la Fête des Mères avec une tombola, pour offrir des bons d'achats à nos clients.

Puis Juillet et Août : 4 marchés nocturnes sont organisés dans 3 communes différentes, 4 marchés très festifs et conviviaux.

Nous terminons l'année avec le tirage de la tombola de Noël, tous ensemble autour d'un bon chocolat chaud et la venue du Père-Noël.



Malheureusement, cette année nous a réservé son lot de mauvaises surprises, nous n'avons donc pas pu organiser nos manifestations tant attendu de tous.

Nous avons quand même voulu finir sur une bonne note, et avons fait une tombola de Noël gratuite pour tous nos clients, tous les lots gagnés ont été offert par les commerçants de St Rémy de Maurienne adhérents de l'UCA. Vival alimentation ; Boulangerie (Régine) ; Coiffeuse Johanna ; Tabac Presse Aguilera et Bieber Roland (plat à emporter).

9 clients ont eu la chance de repartir avec un joli cadeau.

# Vie Culturelle

## CLUB DES ASSOCIATIONS

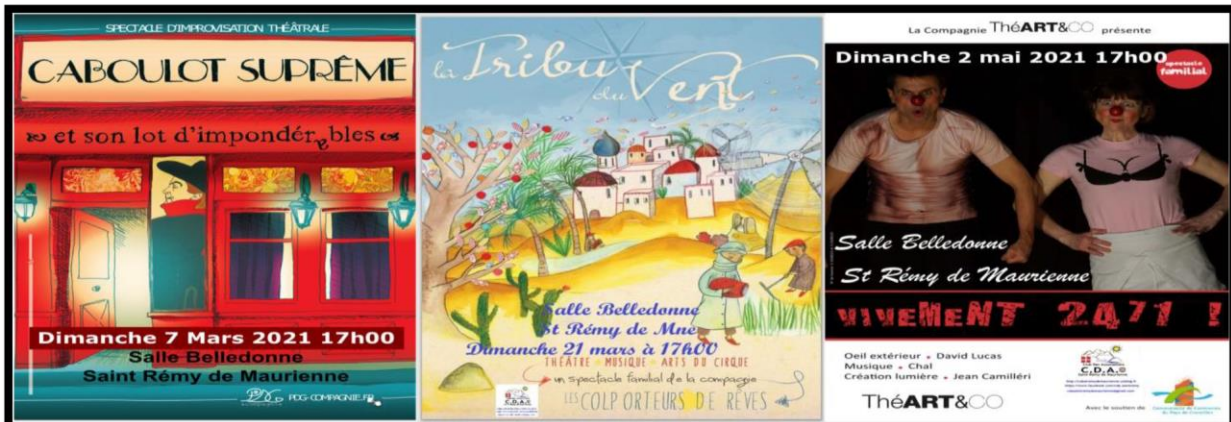


### DE SAINT REMY DE MAURIENNE

Tout en respectant l'indépendance et la spécificité de chaque association, le Club des Associations (CDA) a pour but :

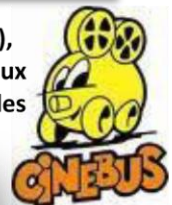
- Dans un esprit de convivialité et de solidarité, de favoriser et d'organiser, l'entraide et l'échange entre les différentes associations.
- Sur demande, d'être une force de proposition d'aide aux associations dans leurs projets ou manifestations.
- La valorisation des actions et projets locaux des associations.
- De favoriser le développement culturel.
- La gestion du Cinébus (Cinéma itinérant)
- **Le Bureau du CDA** : Président : Renaud CORVAL, Secrétaire : Catherine Chevalier, Trésorière : Michèle Maurice

**Activités du Club des Associations : 2021** Trilogie Théâtre de mars et mai :



#### CinéBus :

Choix de films récents effectué par le CDA, prix attractifs (5.5€ plein tarif, 4.5€ abonnés, 3.5€ enfants), soyons vecteurs et acteurs de culture ! Amis cinéphiles, deux séances jeunes publiques à 17h30 et deux séances tout public à 20h30 deux jeudis par mois sont proposées salle Belledonne. Restez informés des séances : affichage municipal, flyers, site du CDA et un mail : [cda.cinebus@gmail.com](mailto:cda.cinebus@gmail.com)



**Adhérents du Club des Associations** : Arts&Loisirs, Us Foot St Rémy, La Pétanque Rémielienne, Le Sou des Ecoles, Le Nouvel Age, Les Ailes de Maurienne, Décllic, 3 Communes pour le Téléthon, La Haut Rando, Les Anciens Combattants, Green Maurienne, L'ACCA, Amicale Boule Casba, Grezzly Bike Maurienne, Amicale des Sapeurs-Pompiers



# La Vie Scolaire

## Groupe Scolaire Andrée Mérant

C'est le sourire aux lèvres que le 1<sup>er</sup> septembre, les Petits Rémiliens ont retrouvé le chemin de leur école.

Se retrouver enfin tous ! Pour apprendre ensemble, à lire, écrire, compter et aussi pour jouer, courir, s'attraper, discuter, se chamailler... dans la cour de récréation. Jamais cela ne leur était apparu aussi indispensable.

Des moments si précieux interrompus brutalement le 13 mars.

Il avait alors fallu inventer l'école à la maison. Rythmer les journées entre les travaux scolaires et les moments de détente. Travailler à la maison n'a pas toujours été facile !

Le quotidien des familles s'est alors teinté de problématiques nouvelles... naviguer entre le rythme des enfants et les problèmes matériels, comme le partage des outils numériques, gérer la disponibilité des adultes entre leur travail ou télétravail et celui des enfants. Au fil des semaines, un lien étroit s'est établi entre les enseignantes et les familles, chacun comprenant mieux les difficultés de l'autre.



Mais depuis la rentrée, à l'école, ce n'est plus vraiment comme avant. En récréation, à la cantine, les classes ne sont plus mélangées ; les conditions du vivre ensemble sont affectées.

Se laver les mains à multiples reprises dans la journée et porter un masque à partir du CP sont devenus des rituels relativement bien acceptés par les élèves. Ils ont d'ailleurs un point positif : l'absentéisme lié aux rhumes et habituelles gastro est devenu exceptionnel.

Comme chacun le pressent, la situation actuelle durera probablement plusieurs mois encore.

Le retour de l'école à une vie normale n'en sera que plus apprécié.

*Chantal LACHIZE, directrice*



# La Vie Scolaire

Effectif : 130 élèves répartis sur 6 classes.



Petite et Moyenne Sections (8 + 12) – JARRET Sabine



Grande Section et CP (17 + 9) – BOUQUET Lydie



# La Vie Scolaire



CE1 et CE2 (23 + 6) – TROCHERIE Hélène



CE2 et CM1 (10 + 14) – PINEL Amandine



# La Vie Scolaire



CM1 et CM2 (4 + 26) – LACHIZE Chantal (*directrice*)



Classe ULIS (12) – BON Florence



# Civisme et Environnement

## SIRTOMM

Syndicat Intercommunal de Recyclage et de Tri des Ordures Ménagères en Maurienne



20 000  
KILOMÈTRES



À raison de 250 trajets annuels, l'évacuation des déchets verts jusqu'à la plateforme de compostage de Francin représente la distance de la France jusqu'à la Nouvelle Zélande !

## La vie en vert

2 500 tonnes de déchets verts sont amenées annuellement par les particuliers dans les déchèteries mauriennes, et leur transport jusqu'à une plateforme de compostage est loin d'être neutre en terme de bilan carbone. Le déchet vert constitue pourtant une ressource précieuse au jardin. En le recyclant à domicile, vous économiserez du temps (en évitant les allers-retours à la déchèterie) et de l'argent (en réduisant votre arrosage et en supprimant les engrais chimiques). On vous explique ?

### PAILLAGE

Utilisez vos tontes de gazon, feuilles mortes, fanes de légumes et petits branchages préalablement broyés à la tondeuse pour couvrir les pieds de vos plantations, au potager, sous une haie ou un massif de fleurs.

- ✓ Réduit la repousse des mauvaises herbes et évite l'utilisation de produits chimiques
- ✓ Nourrit le sol en engrais naturel
- ✓ Limite l'évaporation de l'eau présente dans le sol et réduit l'arrosage.

Laisser les tontes de gazon sur place



### MULCHING

Les tontes de pelouse et de gazon sont laissées sur place et se décomposent naturellement en nourrissant le gazon

- ✓ Fertilise naturellement la pelouse
- ✓ Plus aucune tonte à stocker et à ramasser

Recouvrir le sol avec des végétaux



Transformer les branchages en broyat



### BROYAGE

Tous les branchages, tailles de rosiers, de framboisiers, de tuyas, les fanes de légumes peuvent être broyés à la tondeuse ou avec un broyeur pour les sections supérieures à 1cm, afin de pailler les haies et les arbustes et de nourrir le compost.

- ✓ Evite la repousse des mauvaises herbes et réduit l'arrosage
- ✓ Constitue un apport structurant pour aérer le compost
- ✓ Pensez à un achat collectif de broyeur avec votre voisinage ou sollicitez le professionnel qui vient tailler vos haies !

Stocker un tas de gros végétaux dans un coin du jardin



### BIODIVERSITÉ

Réserver un espace dans le jardin pour y disposer un tas de branches et de branchages

- ✓ Ce dispositif constituera un habitat idéal pour toutes les espèces auxiliaires de jardin : hérissons, coccinelles, vers de terre, autres insectes et oiseaux... qui en retour, vous le rendront bien !

## Actions compostage : c'est de saison !

Acquérir un composteur individuel pour un coût modique, se former à son utilisation et à ses bonnes pratiques, développer un projet de compostage collectif dans un quartier, se former à la fonction de référent-compost d'un site de compostage partagé.... Si l'une de ces actions vous intéresse, contactez Julie à l'adresse suivante : [ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com](mailto:ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com)



SIRTOMM 82, avenue de la Riondaz  
73870 St-Julien-Montdenis  
Horaires d'accueil  
8:00>12:00 et 13:30>17:00  
Tél. 04 79 59 92 28  
[contact@sirtom-maurienne.com](mailto:contact@sirtom-maurienne.com)  
[www.sirtom-maurienne.com](http://www.sirtom-maurienne.com)



# Civisme et Environnement

## Le Brûlage des déchets verts

La réalité des chiffres :

Bruler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt 13 000 km... et produit jusqu'à 700 fois plus de particules qu'un trajet de 20 km à la déchetterie !

Le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

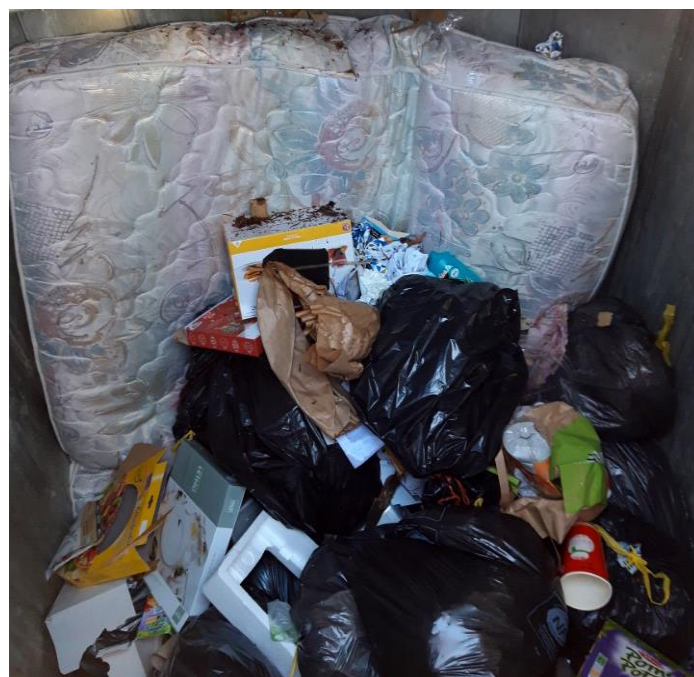
- 14 000 km parcourus pour une voiture essence récente (13 000 km voiture essence très ancienne),
- 13 000 km parcourus pour une voiture diesel récente (1 800 km voiture diesel très ancienne),
- 12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante,
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante.



### Déchetteries pour les Rémiliens (habitants et professionnels)

Matelas trouvé dans un conteneur semi-enterré de la commune...petit rappel : direction **DÉCHETTERIE !!!**

	La Chambre
Horaires (toute l'année)	- Lundi 9h-12h et 14h-17h
	- Mardi 9h-12h
	- Mercredi 9h-12h et 14h-17h
	- Jeudi 9h-12h
	- Vendredi 14h-17h
	- Samedi 9h-12h et 14h-17h
	Saint Léger
Horaires (toute l'année)	- Jeudi de 14h à 17h
	- Samedi de 9h à 12h

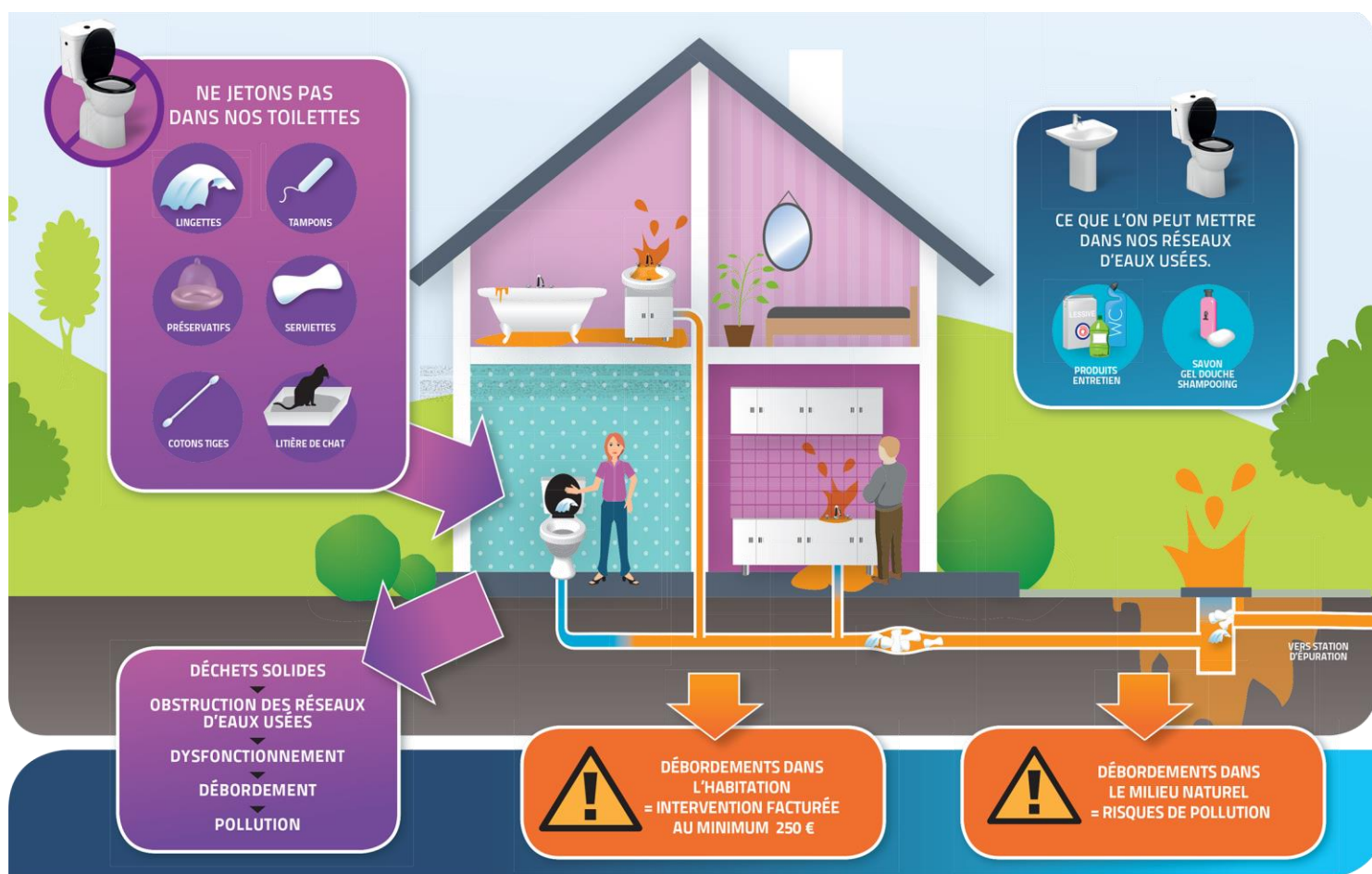




# Civisme et Environnement

## NE CONFONDONS PLUS NOS TOILETTES AVEC NOS POUBELLES !

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS  
LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE  
VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

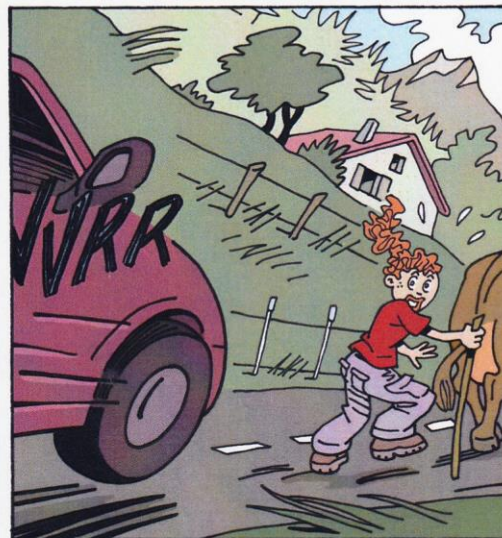
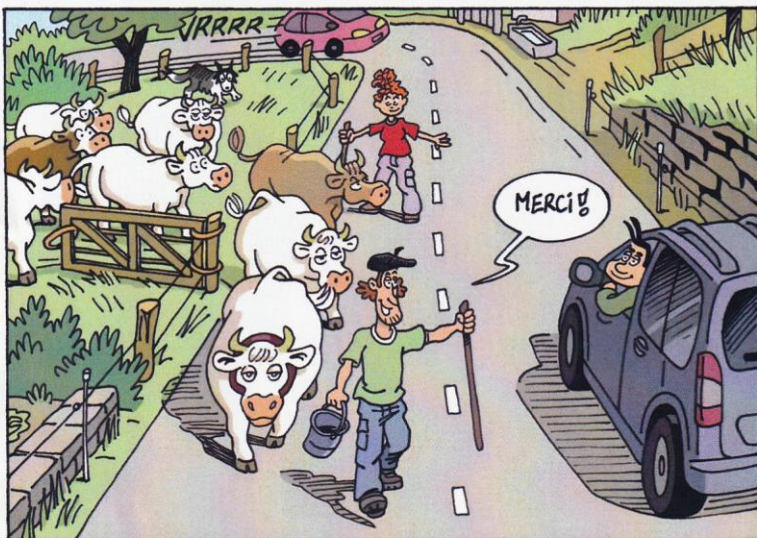
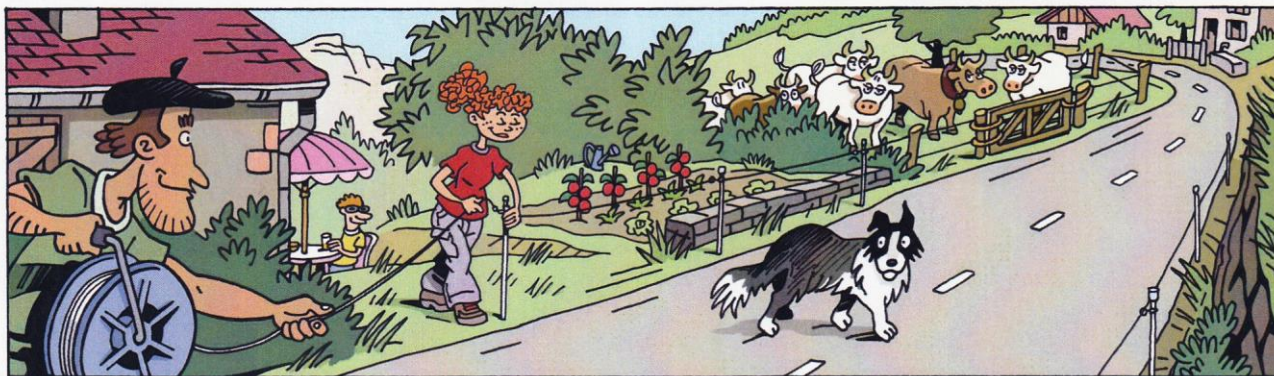


NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS  
AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE  
ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES  
RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie  
SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN  
VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !



# Civisme et Environnement

## PARTAGEONS LA ROUTE



A pied, à vélo ou en voiture, ne dépassez jamais un troupeau, même à faible allure.  
Attendez qu'on vous fasse signe.



# Civisme et Environnement

## ALIMENTAIRE !

Pendant le 1<sup>er</sup> confinement de 2020, chacun a pu remarquer que l'alimentation, les repas arrivaient en tête des préoccupations. Aurons-nous assez ? Allons-nous manquer de... ?

Et puis chacun a semblé redécouvrir les magasins de proximité.

Et si on en profitait maintenant pour découvrir et utiliser les produits locaux ?

Et si on en profitait pour acheter en circuits courts ?

Et oui, il existe une filière alimentaire en Maurienne, aidée et mise en valeur par le Syndicat des Pays de Maurienne. Et plus près on trouve chez les commerçants des produits locaux.

Il s'agit de productions maraîchère, fromagère, de viande, de miel... de quoi composer des menus variés.

Et pourquoi ne pas essayer de changer notre façon de nous alimenter ?

- cuisiner des produits de saison.
- cuisiner des produits locaux autant que possible.
- utiliser moins de produits alimentaires industriels.

Bref parvenir à une alimentation saine, équilibrée... tout en aidant les producteurs locaux à vivre de leur travail. Ces producteurs sont pour la plupart présents sur les marchés « de plein vent », sinon on peut se rendre directement sur les exploitations...

On peut évidemment rechercher sur internet, notamment sur le site du Syndicat des Pays de Maurienne.

### Gaspillage :

On jette beaucoup trop de nourriture; c'est un peu bête parce qu'on n'est pas riche au point de gaspiller !

Ajuster les quantités aux besoins.

Choisir de la nourriture saine et goûteuse.

Eviter la « bouffe » qui gave !

Une fois qu'on a pris la bonne habitude de cuisiner on utilise beaucoup de fruits et de légumes. On se retrouve donc souvent avec des épluchures des trognons ou des morceaux de fruits gâtés ou pourris. C'est normal, mais voilà que faire de ces déchets ?

D'abord éviter de les mettre à la poubelle !

*(Rappelons que ces déchets seront transportés avec les ordures ménagères donc augmenteront le tonnage donc le coût.)*

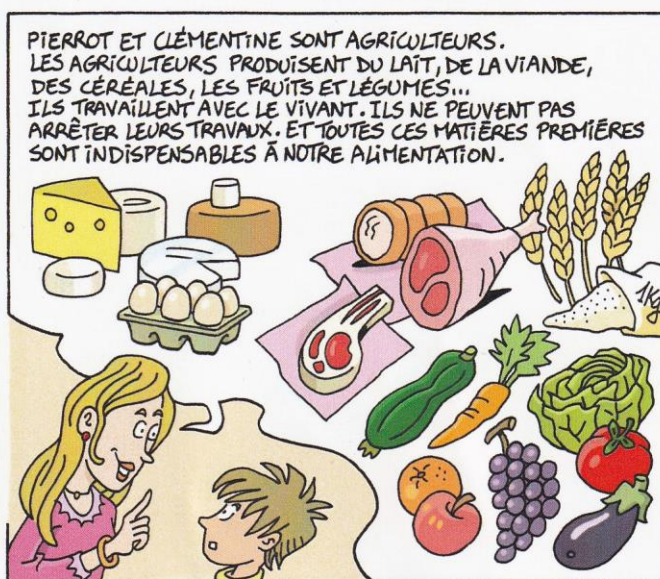
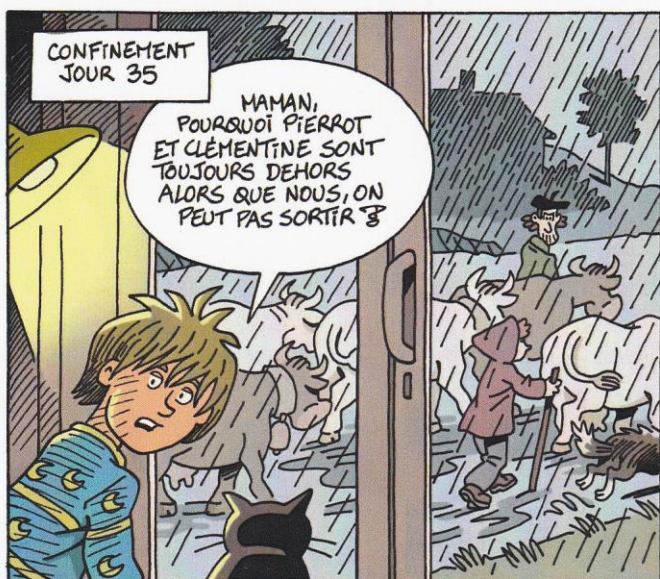
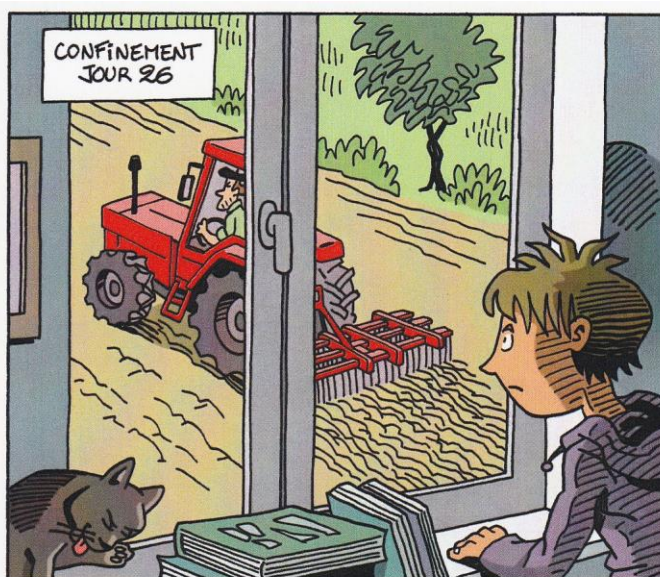
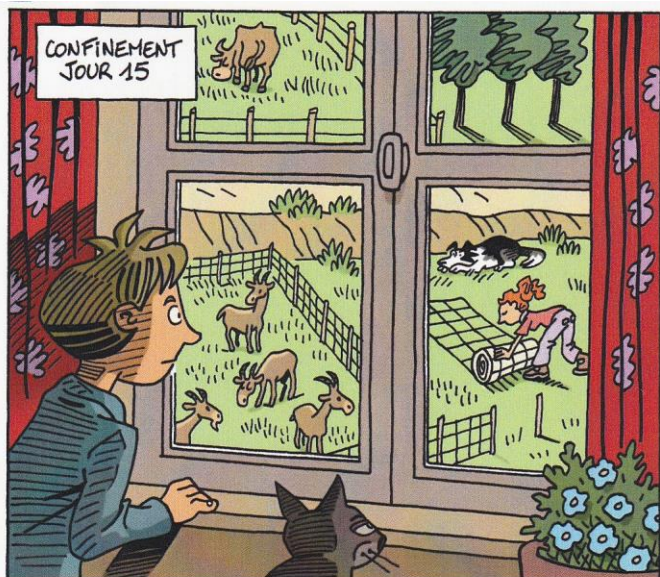
Alors des solutions sont possibles :

- donner ces déchets aux animaux, les nôtres ou ceux des voisins (*poules, chiens, chats, vaches, cochons...*).
- composter ces déchets : composteurs individuels dans la cuisine, composteur au fond de son pré, composteur collectif d'immeuble ou de quartier.
- acheter juste la quantité dont on a besoin : on utilise tout, on ne jette rien.





# Civisme et Environnement



Par tous les temps, avec ou sans confinement, les agriculteurs travaillent sans relâche pour vous nourrir. Merci pour votre fidélité.



# Civisme et Environnement

## Les trois catégories de bruits de voisinage

### Bruits de comportement

Article R. 1334-31 du Code de la Santé Publique

● **Bruits qualifiés d'inutiles, désinvoltes ou agressifs :** cris d'animaux, fêtes familiales, outils de bricolage, jardinage, appareils de diffusion musique/son, équipements individuels fixes (climatiseurs, pompes à chaleur...), appareils électroménagers...

**Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.**

Requête relevant de la compétence du Maire

**Action de médiation**  
Enquête sur place afin de vérifier le bien-fondé de la plainte. Requête non fondée

**Si les troubles sonores sont avérés**

Rappel de la réglementation au responsable du bruit  
Information  
Conciliation des parties avec demande de cessation du trouble Les troubles cessent

**Si les troubles sonores se poursuivent**

**Caractérisation de l'infraction**  
sans mesure sonométrique Pas d'infraction

**Infraction**

**Mise en demeure**  
par simple lettre ou arrêté municipal, du fait du bruit persistant, répété ou intensif Les troubles cessent

**Procès-verbal d'infraction sans mesure sonométrique**  
dressé par le maire ou un agent assermenté et transmis au Procureur de la République

### Bruits des activités

Articles R. 1334-32 à R. 1334-35 du Code de la Santé Publique  
*Les articles R. 1334-33 et 34 ne s'appliquent pas dès lors que les conditions d'exercices relatives au bruit sont fixées par les autorités compétentes : à ce titre, ces conditions peuvent être fixées par le Maire/Préfet.*

● **Activités professionnelles non soumises à une réglementation spécifique :** supermarché, (compresseur, ventilation), atelier de menuiserie, garage/carrosserie/aire de lavage, éolienne...  
● **Activités sportives, culturelles ou de loisirs :** moto-cross, quad, jet-ski, gymnase, salle polyvalente, terrain de sport, établissement diffusant de la musique amplifiée...

**L'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme est caractérisée en cas de dépassement des valeurs limites d'urgence réglementaire. L'urgence correspond à la différence entre le niveau de bruit ambiant (comportant le bruit particulier, objet de la plainte) et le niveau de bruit résiduel.**

Requete relevant de la compétence du Maire

**Action de médiation**  
Enquête sur place afin de vérifier le bien-fondé de la plainte. Requête non fondée

**Si les troubles sonores sont avérés**

Rappel de la réglementation au responsable du bruit  
Information  
Conciliation des parties avec demande de cessation du trouble Les troubles cessent

**Si les troubles sonores se poursuivent**

**Enquête acoustique**  
Mesures sonométriques : Communes/SCHS/DDASS Pas d'infraction

**Infraction**

**Mise en demeure par le Maire du responsable de l'activité**  
par simple lettre ou arrêté municipal individuel Mise en conformité

**Procès-verbal d'infraction**  
dressé par le maire ou un agent assermenté et transmis au Procureur de la République

### Bruits de chantier

Article R. 1334-36 du Code de la Santé Publique

● **Bruits émis par les chantiers de travaux publics/privés :** marteau-piqueur, groupe électrogène, engin de terrassement...

**L'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme est caractérisée par l'une des circonstances suivantes :**

- non-respect des conditions d'utilisation ou d'exploitation du matériel/equipement,
- absence de précautions appropriées pour limiter le bruit,
- comportement anormalement bruyant.

Requete relevant de la compétence du Maire

**Action de médiation**  
Enquête sur place afin de vérifier le bien-fondé de la plainte. Requête non fondée

**Si les troubles sonores sont avérés**

Rappel de la réglementation au responsable du bruit  
Information  
Conciliation des parties avec demande de cessation du trouble Les troubles cessent

**Si les troubles sonores se poursuivent**

**Caractérisation de l'infraction**  
sans mesure sonométrique Pas d'infraction

**Infraction**

**Mise en demeure par le Maire de l'exploitant**  
par simple lettre ou arrêté municipal individuel Les troubles cessent

**Procès-verbal d'infraction sans mesure sonométrique**  
dressé par le maire ou un agent assermenté et transmis au Procureur de la République


## CHAUFFAGE DOMESTIQUE AU BOIS

### BONNES PRATIQUES POUR AMÉLIORER LA COMBUSTION ET LIMITER LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS

Le bois énergie est la première source d'énergie renouvelable (chaleur et électricité) utilisée en France. Tout l'enjeu est que ce développement utile à la lutte contre le changement climatique ait le moins possible d'impact sur la qualité de l'air. La combustion du bois est en effet à l'origine d'émissions de polluants, particulièrement dans le cas d'appareils domestiques. L'Ineris accompagne le développement de cette filière énergétique bois dans le but de réduire les émissions de polluants associés.

**1. Utiliser un bois sec : 20% d'humidité maximum**


- Réduction de **70 %** des émissions de polluants (CO, COV, PM).
- Augmentation du rendement et de la puissance délivrée.



**4. Allumer par le haut**


Réduction de **30 à 50 %** des émissions polluantes sur un cycle complet, grâce :

- au réchauffement et au séchage des bûches,
- à la combustion des gaz émis par les bûches.




**2. Privilégier les essences moins émissives, du hêtre plutôt que du sapin.**

Le chêne est une essence émissive si l'apport d'air est insuffisant.




Niveau des émissions selon l'essence de bois

**5. Éviter l'allure réduite, +110 % d'émission de polluants en cas de fonctionnement à allure réduite (sans flamme, fonctionnement nocturne par ex), par rapport à une combustion vive avec flammes.**



**3. Adapter la charge au confort thermique**

Pour réduire la température, utiliser ½ charge de bois plutôt que l'allure réduite de l'appareil.



**Le choix et l'installation de l'appareil et de son conduit doivent permettre un bon tirage**

Un appareil trop puissant et un tirage trop important conduit à dépasser les températures souhaitées dans l'habitation et incitent l'utilisateur à privilégier l'allure réduite.

**Le vieillissement des appareils**

L'usure des joints et les déformations du foyer peuvent engendrer des entrées d'air parasites et dégrader leurs performances.



# La Vie Pratique

## France Services c'est quoi ?

*Vous avez une démarche administrative à faire ? Vous avez une question particulière sur vos droits ? Une personne vous accueille, vous informe, vous accompagne dans vos démarches ou vous oriente vers un organisme compétents*

### Accueil , information, orientation

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une information sur les services publics, une orientation auprès du service compétent.

### Aide à l'utilisation des services et outils numériques

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.

Un accompagnement aux démarches administratives.

Un accompagnement dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la famille...

### Accès à internet, téléphone et photocopieur

#### VOUS ETES AUTONOME ?

⇒ Un ordinateur est à votre disposition

#### VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

⇒ Prenez rendez-vous



Joëlle vous reçoit chaque mercredi de 9h à 12h dans les locaux de la Mairie et sur rendez-vous.

## Modalités

### Horaires d'ouverture de la MSAP

- Lundi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mercredi : 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h

### Autres services

La MSAP vous mets en contact avec :

- Un médiateur familial de l'UDAF
- Le Point écoute
- Mission locale jeunes

La MSAP  
(Maison des Services Au Public)  
devient  
France Services.



04 79 56 35 06



France  
services

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

France **SERVICES.gouv.fr**

98 route de la Combe  
73130 St Etienne de Cuines  
Téléphone : 0479562266  
declicc.msap@orange.fr





# La Vie Pratique



**ACCÈS**

Place Fodéré (au-dessus de La Poste)  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 55 30  
E-mail : maisonhabitat@3cma73.com  
facebook.com/maisondelhabitat



**HORAIRES D'OUVERTURE**

Mardi	9h - 13h	14h - 18h
Mercredi	9h - 13h	14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 13h	
Samedi	8h - 12h30	

Le samedi, ouverture uniquement les semaines impaires.

La Maison de l'habitat est un lieu d'informations dédié à l'habitat et aux questions du logement en Maurienne.

Elle offre un accompagnement et des renseignements gratuits sur les dispositifs d'aide à la réhabilitation, l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique des logements, ainsi que des conseils juridiques et techniques sur le logement.

Elle accueille des conseillers pour vous accompagner et vous renseigner.



**Jean-Luc LANGAIN**  
Chargé d'animation de la Maison de l'habitat  
vous accueille du mardi au samedi.



Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Savoie

**ADIL de la Savoie**  
bâtiment « Évolution »  
25 rue Jean Pellerin  
73000 CHAMBERY  
04 79 69 90 20  
www.adil73.org

## SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

### Maison de l'Habitat

place Fodéré (accès côté gauche de La Poste)

*le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois  
(matin et après-midi)*

sur rendez-vous au 04 79 83 55 30

Vous cherchez des informations neutres et gratuites sur le logement en Savoie, vous pouvez consulter notre équipe de juristes à Chambéry ou lors de nos permanences réparties sur le département.

## DECLICC

Association loi 1901, agréée Centre Social CAF et DDCSPP  
98 route de la Combe 73130 St Etienne de Cuines  
Tel : 04.79.56.35.06 - [declicc.accueil@orange.fr](mailto:declicc.accueil@orange.fr) - [declicc.cantine@orange.fr](mailto:declicc.cantine@orange.fr)  
Présidente : Mme Clément Danielle - Directrice : Mme Schneider Sabine



**Secteur enfant** : Accueil de loisirs durant les vacances scolaires, les mercredis – le Périscolaire – la restauration scolaire – interventions auprès des écoles, ... - [declicc.enfance-jeunesse@orange.fr](mailto:declicc.enfance-jeunesse@orange.fr)



**Secteur jeunesse** : Centre accueil jeunes durant les vacances scolaires, les mercredis et les samedis – interventions avec le collège, ... - [declicc.enfance-jeunesse@orange.fr](mailto:declicc.enfance-jeunesse@orange.fr)



**Secteur Famille** : Relais assistantes maternelles – Lieux accueil parents/enfants – Sorties familles – Ludothèque – Journées ambassadeurs – Cours de ski avec la Belle Montagne – Famille en Fête, ... - [declicc.famille@orange.fr](mailto:declicc.famille@orange.fr)



**Secteur 16/25 ans** : Accueil et suivi individuel des jeunes dans le cadre social, santé, formation, ... – Running découverte – Ateliers de prévention – Point écoute, ... - [declicc.vie-associative@orange.fr](mailto:declicc.vie-associative@orange.fr)



**Secteur seniors** : Actions diverses sous forme d'ateliers informatiques, sportives, relaxation, tricot, sorties culturelles, cinéma, ateliers de préventions, de santé, ... - [declicc.seniors@orange.fr](mailto:declicc.seniors@orange.fr)



**FRANCE SERVICES** : Maison des services à la population ouvert tous les jours à DECLICC et permanences à St Rémy le mercredi matin de 9h à 12h et à la Chambre le lundi après midi de 14h à 17h. Accueil et aide aux services dématérialisés de l'État - [declicc.msap@orange.fr](mailto:declicc.msap@orange.fr) – 04.79.56.55.66

# La Vie Pratique

## BILAN QUALITÉ EAU

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?



Délégation départementale de la Savoie

CS 93 383  
69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

Votre réseau : ST REMY DE MAURIENNE CHEF-LIEU  
appartient à : MAIRIE DE SAINT REMY DE MAURIENNE  
est exploité par : MAIRIE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

2019

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

### A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

### Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau, les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
<b>BACTERIOLOGIE</b>				
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	6	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
<b>NITRATES</b>						
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	2	1,10	1,17	1,20

<b>ARSENIC</b>						
Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	7	3,40	4,22	7,60

<b>PESTICIDES</b>						
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	1	0,000	0,000	0,000

<b>DURETE</b>						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau très peu calcaire susceptible de dissoudre les métaux des canalisations	°f	2	1,93	2,13	2,54

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2019. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.



# Mon Métier : Ma Passion

## François BALANSARD Serrurerie - Ferronnerie



Maréchal Ferrand depuis plus de trois générations, c'est avec les compagnons du Tour de France que j'ai été formé à la ferronnerie d'art.

Métier que j'ai exercé durant 46 ans dans des lieux prestigieux comme le Louvre, le Palais de justice de Paris... sans compter les chantiers à l'étranger.

La présence de membres de ma famille et l'attrait pour la montagne m'ont amené à l'achat d'une maison à rénover et c'est comme cela qu'à l'heure de la retraite, mon épouse et moi-même nous sommes installés à St Rémy.

En 14 ans, je me suis impliqué dans diverses associations Rémiliennes, ce qui m'a permis de connaître pas mal de monde et de m'investir bénévolement dans plusieurs réalisations pour la commune.

J'espère dans l'avenir pouvoir encore participer à des projets et ainsi partager ma passion pour ce métier.

« François, depuis ton arrivée à St Rémy, tu as marqué la commune de ton empreinte. Tout d'abord en restaurant une ancienne maison du chef-lieu, en lui redonnant une âme et en complétant son caractère... Tu y a installé ton atelier et une forge. Il suffit de se promener dans St Rémy pour suivre à la trace : une lampe chez des amis, une grille sur une fenêtre, une protection sur le four communal aux armoiries de St Rémy... une magistrale et magnifique grille à la Chapelle Notre Dame Auxiliatrice »

*Extrait du discours de C Rochette lors de l'inauguration de la grille.*



# Mon Métier : Ma Passion

## Lionel Godet : le gardien des abeilles



D'abord il a été responsable de maintenance dans une entreprise qui l'a licencié. Entre temps, il a construit sa maison tout en haut du Sandrin, il a planté quelques arbres fruitiers. Son frère Eric lui offre alors sa première ruche. Bientôt il en possède quatre... et puis quarante ! Lionel a déjà fort à faire entretenir, nettoyer, réparer les ruches, veiller sur les abeilles, éventuellement les soigner, les préserver. Et bien sûr il faut procéder à la récolte du miel, déplacer les ruches. Toujours avec passion et avec le plus grand intérêt. Et il réfléchit, aidé et poussé en cela par sa famille, ses parents et Pierrot Dulac (*autre passionné d'apiculture*).

Tant qu'à avoir des ruches, avec la somme de travail que ça représente, le temps qu'il faut y consacrer, pourquoi ne pas en faire son métier et donc devenir agriculteur apiculteur ? Ce métier convient parfaitement à Lionel parce que le miel est un produit qui reconnecte l'humain avec la nature, et que ce métier n'est pas dégradant pour la Terre.

Pour devenir agriculteur apiculteur, il faut se former (*stages*) créer son entreprise, et posséder au minimum 200 ruches. L'apiculteur vend son miel, il faut donc s'équiper pour le récolter (*désoperculateur automatique*), le conditionner (*extracteur, appareil pour rempli les pots, étiquettes...*).

Une ruche complète avec une reine et un essaim coûte 300€... Lionel a fait appel au programme « leader » porté par le SPM qui aide financièrement et soutient les projets de ce type.

Voilà, il est professionnel depuis 2017/2018 et a fondé « Le Rucher de Noé ». Il travaille avec 3 races d'abeilles dont l'abeille noire de Savoie et l'abeille caucasienne. Il vend son miel en circuit court et par correspondance.

Il est très occupé mais si vous allez le voir, il vous racontera peut-être des histoires d'abeilles, des 7 phases de leur vie, de l'hygiène de la ruche, de papillon paon de nuit qui se fait nourrir par les abeilles puis s'en va repu, de lézard momifié par les abeilles... Bref, il vous parlera avec passion de ses animaux et du regard curieux et respectueux qu'il porte maintenant sur la nature.

Peut-être ajoutera-t-il que la ruche est une civilisation parfaite... et que le miel est la deuxième denrée la plus frelatée... mais c'est une autre histoire...



*Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.*



# Mon Métier : Ma Passion

## Les Frères BONNIVARD : Rodolphe & Joris



### Un peu de fromage ?

Au début il y a de l'herbe fraîche ou du foin, et à la fin il y a de la tomme, de la raclette, du gruyère et du beurre. Entre les deux, il y a les vaches et le travail des hommes.

Les vaches ? Elles fournissent la matière première, le lait.

Les hommes ? Ils fournissent le savoir-faire.



Cela semble simple... Et pourtant il en faut de l'énergie, du courage et de la passion !

La formation de Rodolphe Bonnivard est conséquente : 2 ans en transformation laitière (CAP à La Roche sur Foron, apprentissage à la coopérative de La Chambre, 2 ans en Bac gestion agricole à Cruseilles). Son frère Joris a fait un BEPA et un bac pour les techniques agricole.

Depuis 2012, les deux frères ont repris en GAEC la ferme familiale à St Avre. Jusqu'en mars 2020, ils livraient le lait de leurs vaches à la coopérative de La Chambre pour la fabrication du Beaufort. Avec le confinement, la clientèle ayant diminué, il y a eu des surplus de lait, donc la rémunération a baissé; c'est alors que les deux frères ont commencé la fabrication de leur propre fromage.

Chaque début de mois pendant 10 jours, Rodolphe fabrique, en alternant, la tomme de Savoie (avec le label de qualité IGP), la raclette, le « Cru de Savoie » (équivalent Beaufort) et du beurre de crème. Ils louent pour cela le laboratoire de la ferme de Chantal aux Vollatières.

Ces produits sont commercialisés soit en circuit court (à la ferme ou à l'épicerie de Saint-Rémy) soit chez des grossistes.

Un bon fromager est un mélange de rigueur et de passion.

La fabrication du fromage c'est 70 % de nettoyage et 30 % de gestes précis.

Paroles de fromager et d'un bon !

*Cette page est réservée aux passionnés, si votre métier est votre passion, écrivez-nous et votre article sera publié lors de prochaines éditions.*

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## Saint Rémy et ses Alpagnes

*Raconté par Henri Didelle*

Par rapport à la plaine, en montagne il faut rajouter la notion d'altitude qui nous emmène vers des endroits où la vie devient de plus en plus rude. Ainsi, à partir de 2000m on peut déjà considérer que l'on pénètre dans le domaine de la « haute montagne » où, une bonne partie de l'année la neige et le froid rendent l'agriculture pratiquement impossible. Le montagnard a bien été obligé de trouver des compromis.

### **En pays de montagne, il faut donc s'adapter**

Il faut tout d'abord se rappeler que les montagnes ont été habitées bien avant les plaines. En fait ces dernières appartenaient surtout au clergé et aux nobles et il a fallu attendre la Révolution de 1789 puis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 pour que les choses changent en faveur du citoyen. A cela il faut encore ajouter les crues des torrents non maîtrisées, les brigands des grands chemins et les épidémies dues au passage des troupes en particulier qui rendaient la vie plus difficile dans le fond des vallées. Au début de l'industrialisation, à la fin du XIXème siècle, les montagnards ont commencé à trouver un intérêt à descendre dans la plaine pour arrondir les fins de mois. Un peu plus tard, c'est le développement du tourisme, du ski en particulier, qui en a poussé quelques-uns à s'établir en altitude et à fixer durablement ceux qui y habitaient déjà. On peut noter que les hameaux non desservis par la route ont été condamnés à vivre en marge du progrès ce qui a poussé les jeunes générations à l'exode vers la ville.

Depuis près de 2 siècles les montagnes ont donc été exploitées sur plusieurs niveaux. Du bas jusqu'en haut, en fonction de l'altitude, les gens se fixaient définitivement ou épisodiquement en suivant le rythme des saisons. Même lorsque la population des plaines a augmenté il y avait encore beaucoup d'avantages à déplacer le bétail en montagne en été. Cela permettait surtout de nourrir les animaux avec de l'herbe plus fraîche sans consommer celle de la plaine que l'on engrangeait pour l'hiver.

Cette occupation saisonnière des montagnes donnait lieu à des mouvements importants d'hommes et d'animaux qui maintenaient en vie l'ensemble de toutes les surfaces exploitables jusqu'au sommet des montagnes. Ce caractère bucolique sentait bon la violette et la tomme de chèvre et représentait une parenthèse agréable dans cette vie rude de tous les jours. Pour certains c'était leur vacances !!! D'ailleurs tous les gens qui ont connu cette époque en parlaient (ou en parlent encore) avec une certaine nostalgie et les yeux qui brillaient.



# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## La montée en alpages

La montée en alpages est une tradition ancestrale qui a beaucoup évolué avec le temps. Bien entendu, l'occupation de ces espaces d'altitude plus ou moins éloignés de la plaine, se faisait le plus souvent à la belle saison (fin mai – fin octobre). On peut même considérer deux types d'alpage suivant l'altitude :

- Entre 800 et 1200m environ, les montagnes de St Rémy offraient des petits îlots de verdure, naturels ou pas, qui convenaient très bien pour des petits cheptels. Les femmes et les enfants se déplaçaient avec les bêtes et les hommes profitaient de leur temps libre pour les rejoindre et faire les foins ou couper du bois. Quelquefois les troupeaux y séjournaient seulement quelques jours/semaines à la montée et à la descente des alpages d'altitude.



*Saint Rémy dans presque toute sa longueur. La neige de février est à l'altitude de 800m.*

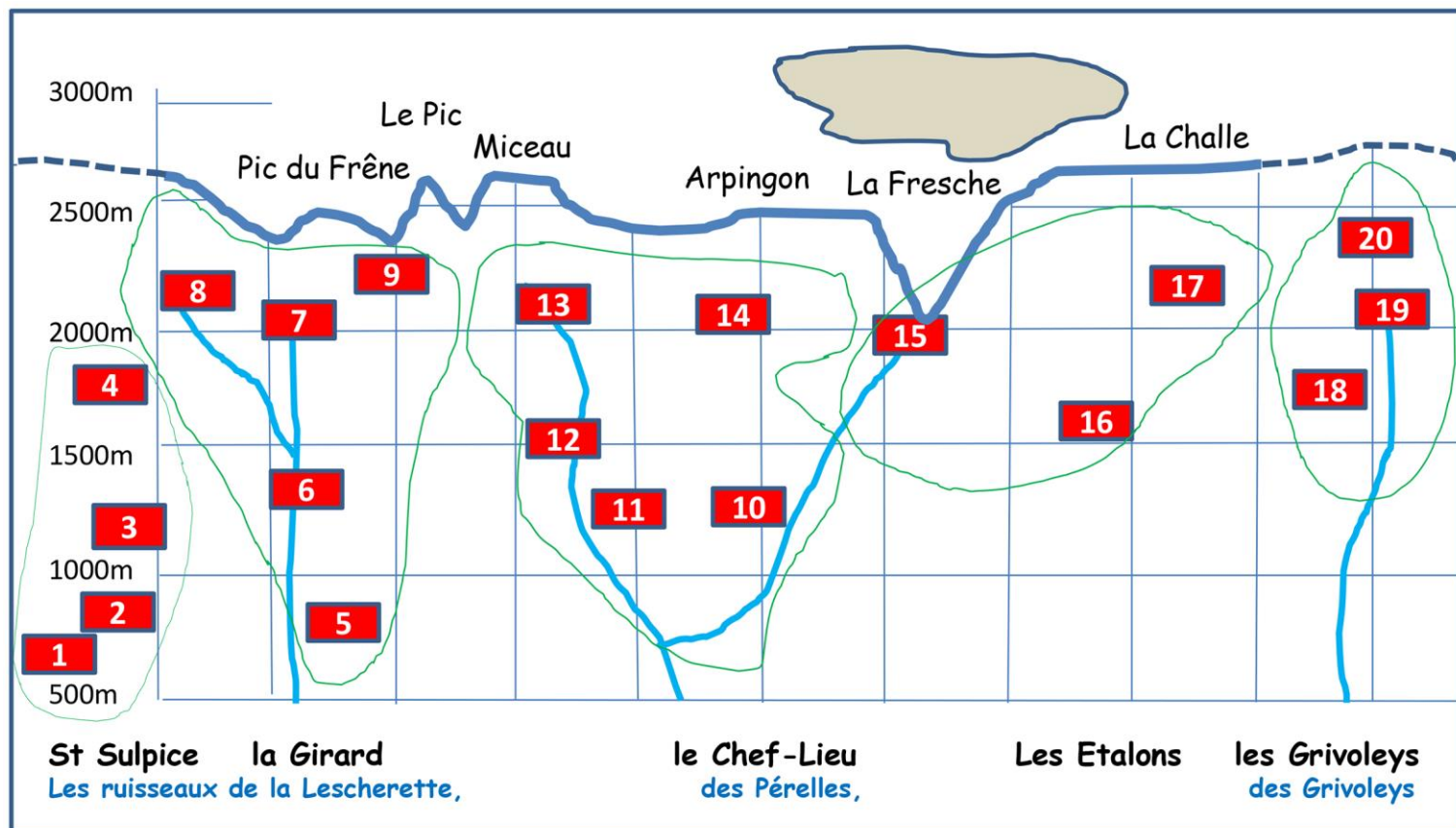
- Au-dessus de 1500m, à la sortie des bois, grâce à « l'expansion naturelle » de l'espace, la montagne a accueilli pendant très longtemps des troupeaux de vaches laitières malgré l'altitude, la rigueur du relief ou les nombreux cailloux. Puis, après la guerre, en l'absence de routes, on est passé subitement à la transhumance de troupeaux de moutons qui venaient du Midi de la France. A noter qu'à la Lauzière, les beaux pâturages autour du Col de la Madeleine ont reçu jusqu'à 1000 vaches à lait et encore aujourd'hui, ce joli coin mérite bien le nom de « montagne à vaches ». Il n'y a guère que les coureurs du Tour de France qui ne s'arrêtent pas pour les admirer.

## Les principaux alpages de St Rémy (voir plan ci-contre) :

Saint Rémy a certainement compté plus d'une vingtaine d'alpages en activité jusqu'à la fin de la dernière guerre où l'on a commencé à observer le déclin de cette pratique ancestrale. Ceux-ci étaient bien souvent regroupés par famille avec les ruisseaux comme ligne de démarcation.

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

En effet, St Rémy en compte plusieurs qui coulent le long de vallées avant de rejoindre la plaine (ruisseaux de la Lescherette, des Pérelles, des Grivoieys). Par exemple les gens de la Girard allaient plutôt du côté de la Lescherette, la Pierre, la Valette tandis que les gens du chef-lieu allaient plutôt du côté de Biomont, les Etaves, Arpingon, Cuchet et les gens des Etalons plutôt à Beaufay, Pré Rémy, la Challe, le Plan du Lay... A l'époque, sans voiture, tout le monde cherchait à aller au plus près. Le schéma ci-dessous positionne grosso-modo les différents alpages de Saint Rémy :



- |                   |                |               |              |                 |
|-------------------|----------------|---------------|--------------|-----------------|
| 1. les Casières   | 2. le Tremblay | 3. le Replat  | 4. Crochet   | 5. la Loze      |
| 6. la Lescherette | 7. La Pierre   | 8. la Valette | 9. Glosan    | 10. Veyrat      |
| 11. Biomont       | 12. les Etaves | 13. Cuchet    | 14. Arpingon | 15. la Fresche  |
| 16. Noire Combe   | 17. La Challe  | 18. Beaufay   | 19. Pré Rémy | 20. Plan du Lay |

*Les alpages de St Rémy regroupés le long des ruisseaux et en fonction de leur altitude.*

Aujourd'hui il est donc plus logique de présenter nos alpages par « vallée », chacune comportant plusieurs « montagnes » à différentes altitudes utilisées bien souvent par les mêmes troupeaux à l'aller et au retour en suivant l'herbe. C'est ainsi que l'on commençait par le bas en attendant que la neige s'en aille en haut et l'on finissait en bas après les premières chutes de neige en haut. Voici donc une liste non exhaustive des principaux alpages qui font partie de l'histoire de Saint Rémy.



# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## - Les Casières, Le Tremblay, le Replat, Crochet (1 à 4)

Pierre et Angeline GIRARD, mes grands-parents maternels, montaient l'été aux **Casières** avec leurs 3-4 vaches laitières plus quelques génisses, à une demi-heure de marche de leur hameau de St Sulpice. Chaque jour ma grand-mère descendait le lait qu'Elise, sa belle-fille, allait chercher à mi-chemin. Ils avaient installé un câble qui leur permettait de descendre le foin ou le bois. Celui-ci est encore utilisé aujourd'hui par leur petit-fils Jean-Louis.

Même si la différence d'altitude entre le hameau et cette « montagnette » était faible (environ 400m) le simple fait de déplacer les bêtes vers le haut améliorait notablement la vie en bas. Cela permettait d'utiliser les prés pour faire du foin pour l'hiver et surtout d'avoir plus de facilités pour réaliser les gros travaux de l'été (foins, vigne, tabac, jardin...). C'était à la fois une meilleure utilisation du temps et des biens.

A une demi-heure de marche, juste au-dessus de la Girard, se trouvait une toute petite montagnette, **le Tremblay**, dont la gardienne des lieux s'appelait Stéphanie. Elle y gardait ses trois vaches, à la belle saison, toute seule dans un décor de conte de fées, bucolique à souhait. Sa générosité l'obligeait à « payer » le café à tous ceux qui passaient par là. Comme elle était de bonne compagnie, même les petits jeunots comme moi prenaient le temps d'une petite pause avec elle, subjugués par le décor, l'accueil et son langage fleuri qui sentait bon la symphonie pastorale.

Juste au-dessus du Tremblay se trouve, **le Replat**. C'est un grand plateau au milieu des arbres avec une douzaine de jolis petits chalets dont la construction a été facilitée avec l'arrivée de la route. Dans mon enfance, en été, on pouvait y croiser une trentaine de personnes, jeunes et vieux, occupées surtout à faire les foins et du bois qu'ils descendaient plus tard par le câble ou sur des traîneaux.

Tout laisse à penser qu'il y avait peu de vaches l'été car, sur une douzaine de chalets, seulement trois disposaient d'une grange et d'une écurie. En fait elles y passaient quelques jours à la montée et la descente en alpages. Arthur CARLETTI était l'homme de la situation qui considérait ces courts retours à la nature comme ses vacances.

Juste au-dessus du Replat, au sommet de la montagne on trouve encore la trace des ruines d'un alpage, **Crochet**, qui accueillait les vaches de la Famille GROS. Depuis très longtemps les bois ont remplacé les prés et cet endroit a été complètement abandonné pour une raison que j'ignore.

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

- La Loze, La lescherette, La Pierre, la Valette et Glosan (5 à 9)

La **Loze** est petit coin perdu dont même l'histoire est aussi en train de se perdre. La seule personne qui aurait pu encore m'en parler, Renée SAILLER, vient de s'éteindre à 96 ans tout de même. Il semble que 2 familles l'aient habitée à l'année jusqu'à la fin de la dernière guerre et qu'ensuite certains y montaient seulement l'été pour faire les foins et l'automne avec quelques vaches.



*L'intérieur d'une maison de la Loze qui donne encore l'impression d'être habitée.*

Cette montagnette pourtant proche du hameau des Gorges, n'est plus habitée depuis très longtemps. En 1970, à l'époque de cette photo, les arbres avaient déjà pris le dessus et seuls quelques murets en pierre permettaient d'imaginer les limites des prés.

En continuant le chemin vers les hauteurs et en laissant le Pic de Saint Rémy sur la droite on arrive très vite à **la Lescherette** qui a été très longtemps une belle montagne à vaches. Dans le bas, la « Pierre du tour » doit son nom à un énorme rocher de la taille d'une grosse maison. Dans des temps très anciens on y comptait un troupeau de bœufs. Plus haut, l'herbe, les fleurs et surtout les violettes avaient la particularité de donner un goût inimitable au beurre.



*Départ pour l'Alpage.  
Au 1<sup>er</sup> plan : André GROS*



*Moment de détente au chalet de Lescherette.*

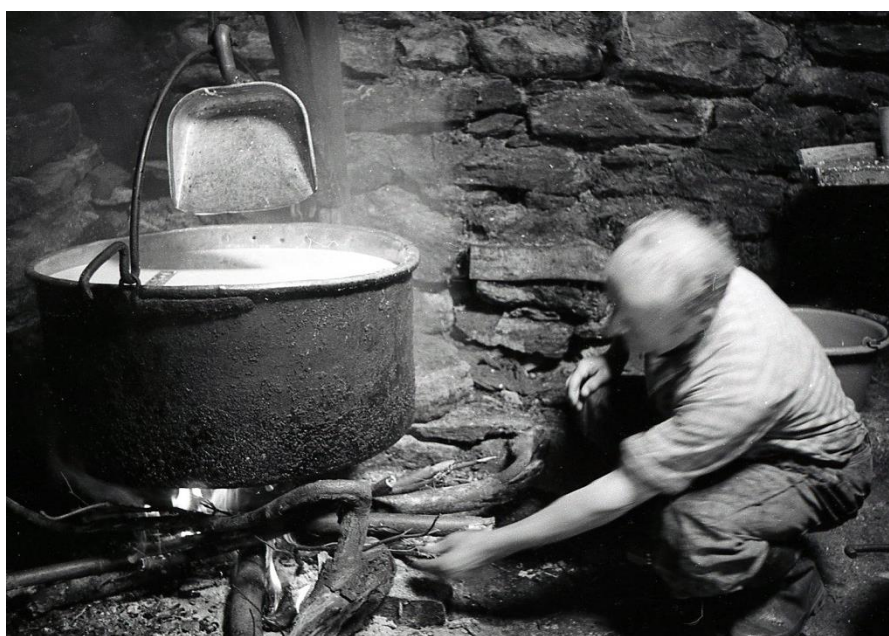
*Debout de gauche à droite :  
Marie-Louise Darves-Blanc, Renée Barrel, Simone Gros,  
Jules Trêves et Milda, sa sœur.  
Assis de gauche à droite :  
Jean-Pierre Trêves, Jean-Louis Bonfils, Jean Gros, Guy Barrel.*



# Saint Rémy : quelle histoire !!!

Aujourd'hui il ne nous reste que quelques rares photos des années 60. C'est André Gros qui mène le troupeau de vaches qui vient tout juste de quitter la Landonnière en direction de la Lescherette. Toute l'équipe de jeunes et moins jeunes qui ont participé à l'emmontagnement ont l'air d'avoir beaucoup apprécié cette belle journée.

C'était le domaine des DURAND, CARLETTI, ARMAND, CHAUDET qui avaient une dizaine de vaches chacun. Même si elles étaient mélangées la journée, chaque vache savait retrouver son écurie et sa place pour la traite. Au début des années 60, c'est Jules TREVE qui a pris la relève avec une trentaine de vaches pendant plus d'une trentaine d'années. Aujourd'hui la Lescherette se meurt, les bois commencent à prendre le dessus et seules quelques génisses en liberté passent l'été dans cet endroit historique.



*A la Lescherette, Jules TREVES, a été le dernier à faire de la tomme sur place.*



*Jules TREVES et sa sœur Nilda (« la Valdotaïne »).*

## - La Pierre, la Valette et Glosan (7 à 9)

Après la Lescherette on rentre dans un domaine qui fait immédiatement penser à la « haute montagne ». L'air n'est plus le même, il est en liberté car il n'y a plus d'arbres à cette altitude. L'orage peut y être impressionnant car le tonnerre résonne bruyamment entre les hautes parois rocheuses.

Bien qu'étant situées sur la commune de St Rémy les montagnes de **la Pierre** et de **la Valette** étaient surtout exploitées par des gens de St Etienne de Cuines qui en étaient propriétaires. Comme on est déjà à plus de 2000m d'altitude les constructions ont des formes particulières. A la Pierre, une espèce de chalet existe toujours sous une grosse pierre simplement fermée par un mur grossier. A la Valette les chalets sont très bas et épousent la forme du terrain pour ne pas être emportées par les glissements de la neige. Abandonnés depuis près de 70 ans ils sont encore dans un relatif bon état. Ces montagnes ont été souvent exploitées avec des vaches jusqu'à la fin de la guerre 39/45.

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

A **Glosan**, sous le grand Miceau, c'était plutôt des bœufs que l'on engraisait. Plusieurs propriétaires mettaient en commun leurs bêtes qu'il fallait simplement surveiller la journée. La garde était assurée à tour de rôle par une seule personne à la fois. Quand c'était le tour d'un vieux garçon des Vollatières, il en profitait pour tricoter ce qui était un passe-temps assez original. Par la suite, le manque de route, a été fatal et ce sont les moutons qui ont pris le relais. Ceci marque une forme de déclin, de non-retour puisque si l'on peut mettre des moutons après des vaches, l'inverse n'est pas souhaitable. Aujourd'hui on trouve quelques génisses et quelques moutons de manière un peu aléatoire.

## - **Veyrat, Biomont, Les Etaves, Cuchet, Arpingon, la Fresche (10 à 15)**

Avant 1945, la montagne de **Veyrat** était occupée par des CLAPPIER, DIDELLE, FOURNIER. Un des derniers, Camille FOURNIER montait dès fin mai avec 3-4 vaches laitières plus celles de MOLLARD, mais aussi avec cochons, moutons, poules... Pendant l'été il prenait un peu d'altitude et se déplaçait par paliers vers la Fresche, Noire Combe et même jusqu'à la Challe.

Dès l'âge de 12 ans, sa fille Simone qui est née en 1929, montait tous les jeudis pour apporter les provisions et descendre le beurre et les tommes. Elle se souvient avoir été un peu bousculée par les Allemands qui lui avaient demandé : « A quelle heure viennent les jeunes » ? Il recherchait les hommes du maquis, qui pour eux étaient des « terroristes » et dont ils connaissaient l'habitude de venir se ravitailler chez le père FOURNIER. Ce jour-là, en redescendant au village, Simone allait justement croiser ces jeunes à qui elle avait certainement sauvé la vie.

A **Biomont** c'était plutôt le domaine des MARTINET, FRÊNE, CHABOUD, MOLLARD. Il existe encore quelques chalets qui ont été bien conservés et quelques belles ruines témoins du temps passé. Dans les années 60, du bas de la vallée, il était encore possible de voir la grande place occupée par les prés. A cette époque la règle était de laisser aux vaches l'herbe qui ne pouvait être fauchée facilement. Un câble a même été installé pour descendre tout le foin récolté pendant l'été et qui était bien utile l'hiver venu. De fait les vaches broutaient les endroits escarpés jusque sous les sapins.

On raconte qu'une nuit, devant le vacarme que faisaient les vaches, la bergère est allée se rendre compte de la situation. Avec sa lampe elle a aperçu les yeux d'un ours qui s'était introduit dans son écurie et qui était couché dans le « bouédette » des cochons. Celui-ci n'a pas demandé son reste et s'est enfui à toutes jambes en direction de la forêt. Je suppose que la bergère n'a pas dû trop chercher à le caresser. C'était il y a plus d'un siècle...



# Saint Rémy : quelle histoire !!!

Un peu plus haut, **les Etaves** est le nom d'une petite montagne à vaches qui ne comprenait qu'un seul minuscule chalet et quelques mesures. C'est une jolie combe sous les rochers du Grand Miceau, située à une altitude de 1500m qui permet aujourd'hui de commencer et de finir la saison à un troupeau de moutons qui, en plein été, préfère rejoindre les sommets. La seule anecdote que je connaisse me vient de ma tante (la Nénin) qui avait aussi eu l'honneur et l'avantage d'y croiser un ours.

Juste au-dessus des Etaves, à gauche, la montagne de **Cuchet** est un endroit très isolé situé à droite du pic de St Rémy juste en dessous du Grand Miceau. L'accès, à pied, y est difficile puisque par endroits le chemin partage le lit d'un petit ruisseau. C'est une grande prairie pleine de cailloux encerclé par d'énormes parois rocheuses presque verticales qui en font sa beauté, mais seulement quand il fait beau...

Pendant longtemps elle a été exploitée par le père SUDAN avec ses vaches. Il en profitait aussi pour faire un peu de foin qu'il descendait en hiver sur son traîneau. Les circonstances de la vie ont fait qu'il avait plus ou moins la garde officielle de son petit-fils, François. A 10 ans celui-ci ignorant le danger avait quelquefois la mauvaise habitude de monter sur le traîneau malgré l'interdiction de son grand-père. Comme le chemin était très raide par endroits et toujours à l'ombre, un jour le traîneau pris de la vitesse se renversa tuant le jeune garçon sur le coup. On peut imaginer la peine de ce grand-père.

Sur la droite des Etaves, **Arpingon** est une jolie montagne avec un unique chalet au milieu des rhododendrons. Il y a certainement eu des vaches avant la guerre 39/45 mais personne ne s'en souvient. J'ai toujours vu une dizaine de mesures dans le même état faisant penser à des écuries en pierre mais sans toit. Après la guerre deux frères dénommés ANDREIS sont venus avec des vaches d'abord puis avec un troupeau de 2000 moutons. Il faut dire qu'à époque le cours du mouton avait beaucoup monté ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.



*Arpingon dans les années 50 (?) juste après la messe annuelle à la Croix.*

# Saint Rémy : quelle histoire !!!

Dans la vallée parallèle, **la Fresche**, on trouve encore des traces de nombreuses mesures qui laissent aussi à penser que c'était une montagne à vaches. C'est d'ailleurs ici qu'ANDREIS a débuté avec ses moutons avant de s'installer à Arpingon pendant plusieurs années de suite.

## - **Noire Combe, la Challe, Beufay, Pré Rémy, le Plan du Lai (16 à 20)**

Noire Combe possède encore un joli chalet qui a été longtemps à l'abri d'un énorme sapin victime de la foudre. Une vieille mesure juste en dessous était le domaine de Veuve Eugénie ANDRE qui gardait quelques vaches et une chèvre avec ses deux jeunes filles Denise et Michèle et quelquefois leur copine Nadette. Elles avaient 10-12 ans et y passaient tout l'été. Elles avaient la charge d'aller chercher l'eau dans une bringue à 20 minutes du chalet et de ramasser les bolets qui poussaient à foison. Dans une baraque juste à côté logeaient des bûcherons qui les rassuraient les jours d'orage.

Plus à droite **Beufay** était très fréquentée l'été puisque l'on trouve encore des chalets sur cinq niveaux entre 900 et 1200m d'altitude. De fait plusieurs familles cohabitaient sur une très grande partie de la surface disponible. On peut noter les noms de BORREL, CHICHIGNOUD, GRET, JAMIN, VELAY, YVRAD... La moindre parcelle était exploitée et les vaches allaient même brouter sous les sapins. Le foin qui était coupé sur place était stocké, bien serré, autour du pied d'un gros sapin en attendant l'hiver où il était descendu sur des traineaux. Par la suite un câble a été installé qui permettait aussi de descendre le bois.

Que penser de Lucienne RESSANT, qui à l'âge de 14 ans, gardait seule 7-8 vaches laitières à plus d'une heure de marche du village ? Une à deux fois par semaine elle descendait le beurre et le fromage chez ses parents et remontait vers minuit avec son ravitaillement. Aujourd'hui quel parent pourrait imaginer de laisser seule, tout l'été, une enfant au milieu des bois avec quelques vaches ?

Plus haut, à **Pré Rémy**, au **Plan du Lai**, la montagne était communale et tout le monde pouvait monter ses vaches. De nombreuses anciennes mesures témoignent encore du temps passé.

Je dois avouer que comme ces montagnes étaient très excentrées par rapport au centre du village, je ne les ai pas beaucoup fréquentées dans ma jeunesse. Et malgré un appel au secours je n'ai pas eu les témoignages que j'espérais.



# Saint Rémy : quelle histoire !!!

## Conclusion

Même si l'histoire de ces alpages nous rappelle de beaux souvenirs il faut noter qu'aujourd'hui, seul Arpingon a encore une activité soutenue et continue. Comme les arcosses prennent le dessus sur l'herbe, les troupeaux sont de plus en plus petits, ce qui est le signe que la fin de la transhumance est sans doute déjà programmée. Et cela sans compter la présence du loup, voire même de l'ours dans quelques années, qui risquent encore de précipiter les choses... Une nouvelle page va encore se tourner et il faut dès aujourd'hui penser à en écrire une nouvelle...

*Merci à Bernadette Durand et Jean Gros pour les photos.*

*Une pensée spéciale pour Simone Fournier, épouse Viard, qui est à l'origine d'une grande partie de cet article et qui vient de nous quitter à l'âge de 92 ans.*

## Epilogue

Nous voilà au bout de ce petit tour d'horizon consacré à l'histoire de Saint Rémy et de ses hameaux. Depuis la fin du XIXème siècle, ce village a connu le début de l'industrialisation, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, 2 guerres, l'Europe, les 30 glorieuses... Le monde industriel, l'agriculture et le tourisme ont été les 3 moteurs avec lesquels des hommes simples, courageux et entreprenants ont réussi à offrir un avenir à toute une population. Dès les années 50 un véritable progrès s'est invité dans la vie de chacun. Personne ne peut nier l'intérêt d'une voiture, d'une télévision, d'un voyage, de l'accès aux soins, d'un confort matériel et même d'Internet... Il y a encore 20 ans, à la campagne notamment, la misère a pratiquement disparu, l'espérance de vie et les conditions de vie ont bien progressé et l'avenir était encore très coloré... il était donc temps de le souligner.

Puis le XXIème siècle a pointé son nez avec la Mondialisation en étendard et la machine s'est dérégulée. Il semble bien que la "folie des grandeurs" des hommes nous a poussé dans l'excès au mépris de conséquences pourtant largement prévisibles. Mais la politique de l'autruche a encore de beaux jours devant elle et je ne suis pas certain que tous ceux qui aujourd'hui aboient face aux évènements, soient vraiment décidés à faire le premier pas pour espérer un changement. Nos nouveaux défis s'appellent réchauffement climatique, pandémie, terrorisme, emploi, pauvreté... et cette fois-ci, ils sont à l'échelle planétaire. Même la Terre s'avère trop petite. Mais ceci est une autre histoire...

A la réflexion je suis très heureux d'avoir terminé cette mission avec les alpages. Cela va nous permettre de prendre un peu de hauteur pour envisager l'avenir.

# La Vie Économique

## ZI François HORTEUR




Nouvellement installée en 2020 :

- MK Isolation / Chauffage-Plomberie
- MK Fenêtres
- TECHNIBOX

## Commerces de proximité

**VivaL** François  
**DUFOUR**  
Alimentation Générale  
Immeuble Languillère - 73660 St Rémy de Maurienne  
Tél. 04 79 83 15 09  
LIVRAISONS A DOMICILE

*Le Fournil de St Rémy*  
Immeuble l'Anguillère  
Mme Marie GUYENNOT  
73660 ST REMY DE MAURIENNE  
Tél. 04 79 83 18 47

*Johanna* *Coiffure & Esthétique*  
  
04 79 83 01 26

**RULLET Odile :**

Tabac-Presses-Souvenirs-FDJ :

04.79.83.18.70.

épilations, soins visage, manucure,  
maquillage, ongles gel et  
vernis semi permanent.

**ZENY'TUD**  
institut de beauté  
06 48 04 87 21



## Auberge du Pont

Lumi et Alain vous accueillent :

- o Mardi et mercredi : de 8H à 14H30.
- o Jeudi, vendredi et samedi : de 8H à 22H30.
- o Ouvert le dimanche midi.
- o Fermé le lundi.

## Camping Les Lacs de Maurienne

Ouvert toute l'année : 06.76.29.19.39.



<http://campingleslacsdemaurienne.com/>

## Locations rémiliennes de meublés touristiques

GUILLERY Michel – 1100 route de la Vanoise – 06 95 38 73 54.

JEANNEAU Jean-Paul – 155 chemin des Moulins – 06 83 14 97 71.

KISIELEWICZ Isabelle – 15A route de Montfrond – 06 79 74 22 21.

## Nouvelle entreprise

**TECHNIBOX** : fabrication de solutions plastiques personnalisées (ZI François Horteur).

*Afin de recenser les nouvelles activités professionnelles, faites-vous connaître en Mairie et vous apparaîtrez lors de la prochaine édition.*



# La Vie Économique

## Changement de propriétaire au Tabac-Presses

*Au revoir et Merci Ghislaine... bonjour Odile*

Depuis 11 ans, Ghislaine s'active dans son magasin. A la vente de tabac, articles pour fumeurs et la presse, elle ajoute les colifichets et autres menus objets qui font les petits cadeaux plaisants pour un anniversaire ou autre occasion.

Elle développe aussi des services à la clientèle tels que le café, le point vert Crédit Agricole, la vente de permis de pêche, et la réception de colis pour UPS et Mondial Relay. De plus, grâce à la création d'un compte Facebook, elle peut anticiper les besoins de ses clients.

La fréquentation du magasin évolue : quelques touristes mais surtout des « locaux » de tous âges... Les gamins qui achetaient des bonbons auparavant ont grandi, d'autres arrivent...

Et maintenant, Ghislaine passe la main, avec d'autres projets en vue (« une hacienda au soleil » dit-elle).



Odile Rullet prend la relève. Elle vient du département de l'Isère où elle a travaillé pendant 30 ans en informatique pour un groupe d'assurance. Elle arrive en Maurienne (sa maman est de St Michel) avec la volonté de changer de vie, prendre une autre orientation. Elle a choisi un Tabac pour être au contact des gens, leur apporter les services dont ils ont besoin. Elle se sent bien accueillie, et va continuer à fonctionner comme Ghislaine : par la suite, Odile envisage peut-être quelques nouveautés, selon les besoins ou l'inspiration ! Bonne continuation à l'une et bienvenue à l'autre !

# La Vie Communale

## Assistantes maternelles agréées

BERLEMONT Nathalie	110 passage du Verney	06.67.67.01.27
CAILLIE SON Fabienne	650 rue du Lac Bleu	06.58.20.87.20
FAURE Aurélie	100 chemin des Brosses	06.75.94.88.01
GODET Sophie	330 montée du Sandrin	06.24.18.72.97



## Maison d'Assistantes Maternelles « Les Petites Marionnettes »



*Caroline :*  
*06.40.82.17.71*  
*Aurélie :*  
*06.21.96.20.91*  
*Virginie :*  
*06.58.90.27.20*



Notre année 2020 est marquée par l'arrivée de Virginie dans notre équipe. Nous avons de nouveau une capacité de 12 places. Avec l'entrée à l'école de nos grands, nous disposons de deux places à compter de septembre. Malgré toutes les perturbations des derniers temps, nous avons su nous adapter et offrir aux enfants un accueil chaleureux. Avec un projet d'accueil basé sur la communication positive, l'empathie et l'autonomie, nous accompagnons vos enfants dans le respect de leurs besoins individuels.



# La Vie Communale

## Micro-Crèche – À Petits Pas

*Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15 - 04.79.05.11.19*

Située Place de la Mairie, cette structure gérée par la Communauté de Communes du Canton de La Chambre, offre 10 places par jour en accueil régulier. Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 5 ans révolus de manière fixe (contrats de garde régulière, de la demi-journée à la semaine complète) ou de manière occasionnelle, en réservant d'une semaine sur l'autre.

Sept professionnelles veillent au bien-être de nos chers bambins :

- Mylène DERRIER - Responsable technique de la structure et directrice administrative.
- Jennifer JEAN, Géraldine MARMI, Evelyne MICLO, Marie-Thérèse VARI : agents d'animation petite enfance.
- Réjane BARBON, Marie-José PABION : agents d'entretien.

Les travaux d'extension et de réhabilitation de ce bâtiment devraient être achevés au cours du premier semestre 2021. Ainsi, conformément aux directives de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la micro-crèche sera en mesure de fournir gratuitement les repas, les goûters et les couches aux enfants accueillis.

*A noter* : la Communauté de Communes du Canton de La Chambre dispose également d'une halte-garderie à Saint-Etienne-de-Cuines. D'une capacité de 22 places, elle peut également accueillir vos enfants.

## Le Relais d'Assistances Maternelles (RAM)

Il se situe au sein du centre social DECLICC à St Etienne de Cuines :

Centre social DECLICC  
98 route de La Combe  
73130 St Etienne de Cuines  
Ligne directe: 04-79-56-54-54  
Mail: [declicc.famille@orange.fr](mailto:declicc.famille@orange.fr)



L'animatrice, Magali AÏLI est là pour aider les parents et les assistantes maternelles dans leurs démarches administratives (contrat, informations législatives, rupture de contrat) mais également pour aider à une bonne mise en place de l'accueil pour l'enfant, le parent et l'assistante maternelle.

Ce service est totalement gratuit.

Ouvertures du RAM au téléphone ou sur RDV : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.

Le RAM propose également deux temps hebdomadaires d'activités d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants gardés.

Ces temps permettent aux professionnelles d'échanger et de proposer des activités collectives aux enfants.

Ils ont lieu sur inscription, le mardi et le vendredi de 9h à 11h.

# La Vie Communale

## 22 août 2020, triathlon de la Madeleine

Depuis 5 ans cette épreuve sportive attire de nombreux concurrents. Le départ se fait à St-Rémy au Lac Bleu où les nageurs parcourent 700 ou 1300m autour de l'île; ils prennent ensuite la route à vélo pour grimper à St François, soit par les lacets de Montvernier - le col du Chaussy - ND du Cruet - Montgellafrey (*joli parcours avec pas mal de difficultés*), soit en montant directement par Montgellafrey. A St François, il leur reste encore à effectuer 4,5 ou 7 kilomètres en courant. Ouf !



Cette année, les organisateurs (*Idée Alpes*) ont longtemps attendu le feu vert de la préfecture pour lancer l'épreuve (Covid !!!) mais finalement le 22 août on y était.

500 concurrents se sont échauffés et préparés au camping ou autour du lac, dans une ambiance toute cordiale, en toute simplicité bien que certains coureurs aient déjà remporté de grandes compétitions internationales genre « Iron man ». A 13h puis 14h tous se sont élancés par vagues de 100. La suite se passait ailleurs, restait à ranger sur place. Ce fut l'affaire des organisateurs et des bénévoles : Bernard Faucher, Michel Girard, Jacques Bussac, Jean-Marc Martinato, Jean Gros.

La prochaine édition aura lieu (?) en juin 2021.





# La Vie Communale

## « L'échappée Belle » ultra trail de Belledonne

Parmi les formats d'épreuves proposées dans le cadre de cette course magnifique, 450 concurrents ont choisi le Parcours des crêtes, 57 km de sentiers tracés mais techniques. Et pour la première fois cette année, la course passait par St-Rémy au plan du Lai.

Le poste de montagne 31 avait été installé par des bénévoles rémiliens, qui ont dû aussi y monter 450l d'eau. Rude journée pour Yves Rol, Evelyne Troccard, Daniel Champemont, Bruno et Benjamin Jeannolin, Christophe Ramos et Julien Hoss.

Ils ont accueilli les concurrents qui avaient grand besoin d'eau et de vivres... rude journée pour eux aussi !



Ce trail ne pourrait se dérouler sans l'aide des bénévoles (*500 personnes sur tout le parcours pendant 3 jours !*)

En ce qui concerne le passage par chez nous, il se fera en 2021. Cette année, un hélicoptère a dû se poser, difficilement, pour évacuer une blessée. Il serait peut-être bon d'aménager la place en débroussaillant un peu. Il faudrait des volontaires. Il en faudrait aussi pour le portage de l'eau des voitures jusqu'au plan du Lai.

Si vous pensez pouvoir contribuer à l'Echappée Belle ou au Triathlon de la Madeleine en tant que bénévoles, faites-vous connaître en mairie.





# La Vie Communale

## Départs à la retraite : Marie-France & Gilbert

En 2020, deux des agents techniques de la commune ont pris leur retraite : Marie-France MOLLARET en février et Gilbert PESENTI en juillet.

### Honneur aux dames, Marie-France :

Elle est embauchée en août 2002, pour effectuer 20 heures par semaine. 8 années pendant lesquelles elle fait le ménage quotidien à l'école primaire (pas si facile !) avec grand nettoyage aux vacances. A l'école, elle se sent considérée comme une partenaire tant par les enseignants (Hélène, Olivier, Marie-France...) que par les enfants qui lui manquent tellement maintenant. Eux par contre doivent se souvenir de cette gentille Marie-France qui leur offrait des bonbons et des chocolats à Pâques et à Noël ! Elle se rappelle ces soirs où la directrice lui demandait de poser son balai pour participer à « l'aide aux devoirs » quand il manquait des bénévoles... Même considération à la mairie : elle a passé 2 mandats, croisé de nombreux élus et côtoyé des collègues. Elle considère qu'elle a travaillé dans un environnement agréable et motivant. Ainsi Marie-France a marqué son passage par sa gentillesse et son bon sens. Il lui reste maintenant à les réemployer dans d'autres domaines...

Photo de classe de 1967



### Passons à Gilbert :

Embauché à la commune le 2 mai 1983, convoqué le 9 mai à la SNCF, Gilbert choisit de rester à ST-Rémy, dans « son village », là où il vit. Doté d'une formation de plombier, il s'occupe bien sûr des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et finit par les connaître dans le moindre détail à force de passer des heures sur les chantiers avec les entreprises. De même les réseaux secs n'ont bientôt plus de secrets pour lui. Très disponible en cas de problème inopiné, il est presque toujours porteur de solution : « on va demander à Gilbert »... D'abord agent technique seul sur le terrain, il passe ensuite responsable des autres agents puis agent de maîtrise en 2008 et enfin technicien territorial en 2016. Son activité s'est étirée pendant 3 mandats de René Blanc, 3 mandats de Christian Rochette et 4 mois du mandat de Bertrand Mondet. C'est dire s'il en a croisé des élus, s'il en a vécu des épisodes amusants ou préoccupants ! A sillonner les routes de « son village », pendant 37 ans, il a pu constater l'évolution du nombre d'habitants et de la composition sociale. Les temps changent, les préoccupations aussi.

Petite anecdote. Alors qu'il arrivait à la mairie au volant de la fameuse 4L bleue (*premier véhicule acquis par la commune*), René Blanc lui demande : « Dis donc Gilbert, tu as vu que les lampes publiques sont allumées en plein jour ? » Et Gilbert de répondre : « Vu l'état de la 4L (bosselée), ça ne serait pas bon que je conduise en regardant en l'air ! »... Sans doute y en aurait-il d'autres mais il les racontera à qui les lui demandera !

Et bonne longue retraite à tous les deux.



# État Civil

## NAISSANCES



**AUBERT** Ambre



**BALDI** Neva



**LAPERT** Stan



**MERLEVEDE**  
Salomé



**PESENTI** Jules  
& Robin



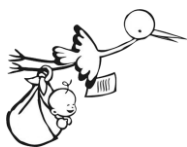
**CHAMOUSSET**  
Malo



**LO BASSO MOREAU**  
Charly



**ROGER**  
Ambre



**USEO** Valentin



**BLOT**  
**BETRANCOURT**  
Arthur



**MONDET**  
Mahé

# État Civil

## MARIAGES & PACS



2 MARIAGES  
&  
2 PACS  
ont été  
célébrés cette  
année.

*Lisa & Nans MOLLARD*

## DÉCÈS

BARREL Renée née SAILLER  
BLANC Germaine née CHEVALIER  
BORONAT Michel  
GODET Bernard





# Démarches Administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées)
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms et date du mariage
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt et date de décès
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte nationale d'identité en cours de validité 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
Livret de famille	Mairie du domicile	Date et lieu de mariage, état civil des conjoints, prénoms, date et lieu de naissance des enfants
Carte nationale d'identité	Mairie de St Jean de Maurienne	<p>Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une photo d'identité conforme aux normes</li> <li>• Justificatif de domicile : original</li> <li>• Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois : original</li> </ul> <p>MAJEURS : ajouter ancienne carte d'identité. Pas d'acte de naissance pour un renouvellement</p> <p>MINEURS : joindre la carte d'identité du parent faisant la demande. Si première demande joindre un acte de naissance</p>
Passeport biométrique	Mairie de St Jean de Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre carte d'identité : original + photocopie</li> <li>• Une photo d'identité conforme aux normes</li> <li>• Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place</li> <li>• Timbres fiscaux : 86 € (achat en ligne)</li> <li>• Justificatif du domicile : original + photocopie</li> </ul>
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	1 demande sur papier libre comportant l'état civil du demandeur, son adresse et sa filiation ou sur <a href="https://www.extrait-casierjudiciaire.net/">https://www.extrait-casierjudiciaire.net/</a>
Recensement militaire	Mairie du domicile	Carte d'identité en cours de validité du recensé, Livret de famille des parents

# Calendrier 2021

**365 Janvier 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
53					1	2	3
1	4	5	6	7	8	9	10
2	11	12	13	14	15	16	17
3	18	19	20	21	22	23	24
4	25	26	27	28	29	30	31

**365 Février 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
5	1	2	3	4	5	6	7
6	8	9	10	11	12	13	14
7	15	16	17	18	19	20	21
8	22	23	24	25	26	27	28

**365 Mars 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
9	1	2	3	4	5	6	7
10	8	9	10	11	12	13	14
11	15	16	17	18	19	20	21
12	22	23	24	25	26	27	28
13	29	30	31				

**365 Avril 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
13				1	2	3	4
14	5	6	7	8	9	10	11
15	12	13	14	15	16	17	18
16	19	20	21	22	23	24	25
17	26	27	28	29	30		

**365 Mai 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
17					1	2	
18	3	4	5	6	7	8	9
19	10	11	12	13	14	15	16
20	17	18	19	20	21	22	23
21	24	25	26	27	28	29	30
22	31						

**365 Juin 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
22		1	2	3	4	5	6
23	7	8	9	10	11	12	13
24	14	15	16	17	18	19	20
25	21	22	23	24	25	26	27
26	28	29	30				

**365 Juillet 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
26				1	2	3	4
27	5	6	7	8	9	10	11
28	12	13	14	15	16	17	18
29	19	20	21	22	23	24	25
30	26	27	28	29	30	31	

**365 Août 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
30							1
31	2	3	4	5	6	7	8
32	9	10	11	12	13	14	15
33	16	17	18	19	20	21	22
34	23	24	25	26	27	28	29
35	30	31					

**365 Septembre 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
35			1	2	3	4	5
36	6	7	8	9	10	11	12
37	13	14	15	16	17	18	19
38	20	21	22	23	24	25	26
39	27	28	29	30			

**365 Octobre 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
39					1	2	3
40	4	5	6	7	8	9	10
41	11	12	13	14	15	16	17
42	18	19	20	21	22	23	24
43	25	26	27	28	29	30	31

**365 Novembre 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
44	1	2	3	4	5	6	7
45	8	9	10	11	12	13	14
46	15	16	17	18	19	20	21
47	22	23	24	25	26	27	28
48	29	30					

**365 Décembre 2021**

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
48			1	2	3	4	5
49	6	7	8	9	10	11	12
50	13	14	15	16	17	18	19
51	20	21	22	23	24	25	26
52	27	28	29	30	31		

- 1 janvier** Premier de l'An
- 6 janvier** Épiphanie
- 14 février** Saint Valentin
- 16 février** Mardi Gras
- 4 avril** Dimanche de Pâques
- 5 avril** Lundi de Pâques

- 1 mai** Fête du travail
- 8 mai** Victoire 1945
- 13 mai** Ascension
- 23 mai** Dimanche de Pentecôte
- 24 mai** Lundi de Pentecôte
- 14 juillet** Fête Nationale

- 15 août** Assomption
- 1 novembre** Toussaint
- 11 novembre** Armistice de 1918
- 25 décembre** Noël
- 31 décembre** Saint-Sylvestre